REDACTION
49 Avenue Howard, Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 22. EDMONTON, JEUDI, 6 MARS 1913. FONDE EN 1905.

LA SESSION PRENDRAIT FIN AVANT PAQUES

Nos députés se sont fort occupés la semaine dernière à étudier la nouvelle Loi des Mines.

Le texte de cette loi est volumineux; il contient en effet environ 150 articles qu'il a fallu examiner un à un.

Le député socialiste O'Brien, qui se donne comme mineur lui-même, est le principal critique de cette loi; sur ses représentations plusieurs articles ont dû être laissés de côté pour une étude plus attentive.

MM. J. L. Côté, ingénieur des mines, Bramley-Moore et Dr Stewart, prennent également un vif intérêt à cette loi.

L'activité au travail de la Chambre est remarquable et les comités divers ont des programmes surchargés.

Un grand nombre de bills privés ont été examinés et plusieurs délégations ont été reçues.

La question de l'enseignement

Vendredi dernier la Chambre s'est occupée de la question de l'établissement d'écoles primaires supérieures pour les districts ruraux dont le principe a été admis; une résolution pourvoyant aux arrangements financiers nécessaires a été votée et le bill fut lu une première fois.

Les comptes publics pour l'année 1912 qui devaient être déposés sur le bureau de la Chambre la semaine dernière ont été remis par suite de la maladie de l'auditeur provincial.

En ce qui concerne les écoles primaires supérieures dont il a été question vendredi, l'hon. M. Boyle a déclaré que le nombre d'instituteurs employés dans ces écoles varierait de deux à cinq, dont certains seraient titulaires de diplômes de première classe.

De plus une subvention sera accordée pour le transport par voiture, chaque jour, des élèves fréquentant ces écoles; cette subvention sera plus élevée que celle accordée dans les autres provinces de l'Ouest.

On s'est encore occupé de la question des chemins de fer au parlement provincial; le premier-ministre Sifton a rendu un bel hommage à l'oeuvre législative du gouvernement Rutherford en déclarant que le bill des chemins de fer qui fut voté en 1909 est un modèle du genre. La clause exemptant d'impôts les compagnies, pendant une durée de quinze ans, afin de les encourager à agrandir leur réseau dans la province est excellente.

Une motion présentée par l'opposition pour demander l'abolition de cette clause fut rejetée.

Les comptes publics

Les comptes publics ont été déposés mardi par le trésorier provincial; ils indiquent un surplus de $143,551.22 au 31 décembre 1912. Les revenus totaux sont de près de $3,500,000. Toutes les sources de revenu indiquent une augmentation notable.

L'activité de la Chambre redouble

Il devient de plus en plus apparent que le parlement désire clore la session avant les vacances de Pâques: Mardi lecture fut donnée des sept principaux bills dont fait mention le discours du Trône: "Bill des élévateurs", "Bill concernant la vente des outils aratoires," "Bill de Législation directe," etc.

Les compagnies de télégraphie du Canada ont transmis durant l'année dernière plus de dix millions de dépêches, soit environ deux cents millions de mots.

* * *

Le service des trains entre Sarnia, Ontario et Port Huron, Michigan, fait par le réseau du chemin de fer Grand Tronc par le tunnel sous la rivière Saint-Clair, est le trafic du chemin de fer le plus considérable au monde sur voie électrifiée. La force motrice est fournie par les locomotives électriques d'une force de 1,500 chevaux pesant 135 tonnes, d'une puissance de traction normale de 50,000 livres, et d'une vitesse maximum de 35 milles à l'heure.

L'AVENIR DU COMTE DE PAKAN

On nous écrit:

Il y a quelques mois à peine, je laissais notre cher Québec pour venir chercher ici un endroit propice à l'établissement d'un nouveau foyer.

En quittant les rives du grand fleuve je ne croyais pas trouver ici la prospérité tant vantée de l'Alberta, son beau soleil, son climat idéal, la fertilité de ses terres et es immenses ressources de toutes sortes.

Je réalise maintenant que l'on ne m'a rien exagéré. Et, s'il y a un lieu qui m'a frappé comme éminemment propre à la colonisation canadienne-française, c'est bien cette belle partie de la province que l'on désigne sous le nom de comté de Pakan.

L'espace et les ressources de la province bannière n'y manquent pas; nos Canadiens y sont déjà en grand nombre et tous réussissent au delà de leurs espérances. Comme il fait bon de se trouver au milieu d'eux et de constater les progrès qu'ils ont fait en si peu de temps, tout en restant fidèles à leurs traditions, leur langue et leur foi. La même généreuse hospitalité vous attend partout et l'on semble si heureux de vous fournir tous les renseignements désirés. Que l'on parle religion, école, culture ou affaires publiques, tout le monde semble bien renseigné.

C'est pourquoi je n'hésite pas à dire qu'avec de tels hommes, ayant à leur tête un représentant aussi dévoué, aussi capable et aussi influent que leur député actuel, l'hon. P. E. Lessard, le comté de Pakan deviendra avant longtemps une des plus riches parties de la province. Il m'a fait plaisir de constater que les citoyens sérieux de ce comté apprécient ce que leur vaillant député a fait pour eux, et reconnaissent en sa personne un des hommes les plus éminents du gouvernement provincial.

Avec l'enthousiasme que l'on montre pour sa réélection aux prochaines élections et l'appui moral qu'on lui donne, M. Lessard conservera longtemps, la noble tâche qu'il s'est imposée pour les nôtres en acceptant d'être député de Pakan, et ce beau comté jouira avant longtemps non seulement du chemin de fer en construction à l'heure actuelle, mais de tous les avantages d'avoir un député progressif dans un gouvernement progressif.

UN COLON.

Edmonton, 3 mars 1913.

SOIREE RECREATIVE

Eglise St-Antoine, Strathcona.

Dimanche soir, 2 mars, les Canadiens-français se réunissaient nombreux dans la salle paroissiale. Une soirée récréative avait été organisée par les Dames du Parler Français. Dans la plupart des paroisses d'Edmonton, ces soirées sont déjà devenues à la mode, et es compte rendus qu'on en donne chaque fois se répètent plus ou moins. Si aujourd'hui je me permets de parler de celle qui a eu lieu dans notre petite paroisse, c'est qu'une circonstance particulière la met un peu plus en évidence. Ici, en effet, l'élément français n'avait jamais été favorisé de ces réunions intimes où les anciens se rappellent les neiges d'antan, et où les jeunes gens font connaissance à l'ombre de leur église. Mais ce premier essai a té couronné d'un si véritable succès qu'il devient un encouragement pour l'avenir. Les mêmes appréhensions n'existeront plus quand il s'agira d'en organiser une autre; on saura que la plupart des Canadiens-français savent répondre généreusement aux efforts que quelques-uns d'entre eux font pour leur plaire et les unir. Un appel timide est seulement adressé aux demoiselles de venir un peu plus nombreuses!

Merci aux dames, qui se sont dévouées durant la semaine pour nous procurer cette belle soirée d'Euchre et de chants, ainsi qu'à tous ceux qui les ont aidées. Merci aux artistes qui nous ont régalés de leurs belles chansons et de leurs monologues; merci enfin à tous ceux qui sont venus des paroisses voisines, nous honorer de leur présence, et nous encourager ainsi à nos débuts.

ARRIVEE DU PREMIER CONTINGENT DE COLONS

Soixante-quinze colons sont arrivés aujourd'hui à Edmonton sous la conduite du R. P. Giroux. — Plus de quinze cents Canadiens-français les suivront durant les cinq mois prochains.

Lundi dernier une dépêche télégraphique signalait l'arrivée à Winnipeg du premier contingent de colons canadiens-français. Ces colons, au nombre de 75, viennent de la province de Québec et des Etats-Unis de l'Est; ils font partie de la première excursion organisée par le R. P. Giroux, missionnaire-colonisateur.

A l'exception de quelques-uns qui demeureront à Edmonton, ces nombreux colons se dirigeront vers la nouvelle colonie de Falher, à 40 milles à l'ouest de Grouard.

Le R. P. Giroux déclare que ce premier contingent de colons forme l'avant-garde d'une véritable armée de rapatriés; il annonce en effet, qu'au cours de la saison, plus de qiunze cents franco-américains immigreront en Alberta.

Ce résultat magnifique est le fruit du labeur du dévoué colonisateur de la Rivière La Paix qui, durant tout l'hiver, s'est occupé de faire connaître dans l'Est américain les ressources agricoles de l'Alberta.

Le R. P. Giroux mérite les félicitations unanimes pour l'excellent début de son travail de l'année.

Aux nouveaux colons, le "Courrier de l'Ouest" est heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue.

LE MESSAGE DE M. POINCARE

"Nous devons fortifier l'armée et la marine," dit le Président Poincaré.

Paris, 28 — Le message présidentiel lu et approuvé par les ministres et contresigné par le président du conseil, M. Briand, a été lu à la chambre par M. Briand et au sénat par M. Barthou.

"Je défendrai la constitution dont je puis faire l'éloge car elle assura à la France une longue période de calme et de travail. Les chambres et le pays ne désirent pas un amoindrissement du pouvoir exécutif qui leur assure le bon fonctionnement des services administratifs et la paix publique.

"Pendant mon septennat, le gouvernement conservera son autorité intacte sous le contrôle du parlement... le gouvernement doit être un guide et un conseiller de l'opinion..."

Il dit que la république s'est toujours efforcée de rechercher les améliorations, a organisé l'enseignement public sur des bases immuables et a réalisé d'importantes réformes fiscales, réformes qu'elle introduira dans la justice et dans l'impôt.

Le président dit que la république continuera à encourager les sciences, les arts et les lettres et s'efforcera d'alléger les charges des paysans. Elle fera jaillir de toutes les sources la richesse économique du pays et fera de son mieux pour remédier à la maladie et à l'incapacité de travail résultant de l'ignorance de l'hygiène.

Cependant, afin de réaliser cette tâche, la république doit maintenir l'ordre à l'intérieur, équilibrer les budgets, veiller à l'intégrité de la puissance financière pour assurer à la France les bienfaits de la paix extérieure.

"Dans le respect universel de la dignité nationale les peuples peuvent être pacifiques mais à la condition d'être toujours prêts à la guerre... La paix n'est pas décrétée par la volonté d'une seule puissance... une France diminuée et exposée aux humiliations ne serait plus la France... (Nombreux applaudissements). Laisser déchoir la France serait un crime contre la civilisation."

Le président fait l'éloge de l'armée et de la marine qu'il de notre devoir de fortifier.

Le message a été fort applaudi.

UNE APPRECIATION DU FRERE STEPHEN

Oakland, Cal. 23 fév. 1913.

A M. l'abbé J. A. Ouellette, directeur de la Société de Colonisation d'Alberta,

Monsieur le Directeur,

A mon retour de San Diego où je viens de passer un mois dans l'intérêt de ma santé toujours chancelante, je trouve votre lettre du 27 janvier dernier.

Je suis flatté d'apprendre que vous tenez à savoir ce que je pense de votre entreprise. Fils de cultivateur moi-même, et attaché au sol et au clocher de ma chère Beauce, c'est sans doute ce qui me vaut le plaisir de vous lire et renouveler la connaissance que nous fîmes lors de mon séjour à Edmonton. Car ma carrière d'instituteur durant mes vingt premières années de vie religieuse, et les vingt dernières comme pèlerin invalide, ne m'autorise guère à parler agriculture.

Peut-être aussi, voulez-vous me rappeler l'effort infructueux que je tentai sous l'administration du grand patriote, feu l'Hon. H. Mercier, en vue d'établir un pensionnat agricole dans Mégantic, sur les bords du lac St-François. Dans l'un ou l'autre cas, je vous sais gré de penser à moi, ce qui me permet de dire ce que je pense de votre oeuvre colonisatrice.

Que de progrès accomplis par les syndicats, les conférenciers, les missionnaires, les expositions agricoles depuis cette époque déjà lointaine. Sous l'impulsion saine, énergique, raisonnée, de Sir Lomer Gouin dont l'esprit est largement ouvert au progrès et aux améliorations de toutes sortes, l'agriculture, sous ses formes multiples, a pris un essort vraiment merveilleux.

Mais, M. le Directeur, il vous est réservé de plus grandes choses encore dans ce vaste et fertile pays de l'Ouest dont l'Alberta est comme le summum de tout ce qu'un sol vierge et riche d'humus, accumulé depuis des siècles, peut offrir au colon avide de gain, de produits de toute nature.

En effet, si les résultats qu'ont obtenus Mgr Marquis, les Révds. Montminy, Labelle, etc., etc., dans la province de Québec, sous le patronage du Cardinal Taschereau, furent le prix de mille sacrifices, vous et vos confrères de l'Alberta, accomplirez en moins de temps, une oeuvre plus féconde, plus durable. Vous avez en faveur de votre cause un champ et des ressources plus vastes à exploiter, un climat à nul autre pareil sous la même latitude, puis un flot toujours croissant d'immigration dont votre Société, aidée, encouragée par un gouvernement fort et libéral, ne manquera pas de tirer sa force et son développement.

Vous êtes placé aux avant-postes et, comme vous l'indiquez dans votre circulaire-prospectus, puisque nos compatriotes ont été les pionniers de la civilisation dans le Nord-Ouest, il est juste qu'ils se maintiennent à la place d'honneur et, au besoin, sachent diviser, distribuer les plus belles tranches du gâteau...

Grouper les nôtres près d'une église, les rendre à la terre que l'imprévoyance ou un orgueil mal placé et, souvent aussi, un moment de découragement leur a fait déserter; les coloniser, les relever, — c'est le mot, — en les éloignant à jamais de l'air infect et déprimant des villes, n'est-ce pas là faire une oeuvre éminemment religieuse et nationale.

C'est l'oeuvre, Monsieur le directeur, à laquelle vous allez consacrer votre zèle et vos talents, l'oeuvre par excellence que le prêtre sorti du peuple, vivant au milieu de lui, doit chercher à préconiser. A part votre mission divine auprès des âmes et celle d'un instituteur religieux voué à l'éducation des enfants du peuple, est-il de vocation plus sublime!

Je n'hésite pas à la comparer à la mission de ceux qui vont évangéliser les peuples des sauvages; sans être exposé aux mêmes dangers, vous en partagez le mérite et un peu aussi la gloire, — pas celle du martyre, toutefois. Je ne badine pas et n'exagère rien.

Afin de mieux illustrer ma pensée, je voudrais qu'ils vous fut donné de passer quelque temps au milieu de nos Canadiens d'Oakland et de San Francisco. Vous ne tarderiez pas à acquérir la conviction que rapatrier, coloniser ceux des nôtres — et Dieu sait s'ils sont nombreux — qui ne pratiquent plus la religion de leur enfance depuis vingt, trente, quarante ans, c'est restaurer ces milliers d'âmes dans le Christ, comme le veut Pie X. C'est ramener ces brebis au bercail de notre sainte Eglise. C'est faire oeuvre d'apostolat dont la portée et les fruits sont aussi grands, sinon plus durables, que ceux produits par la conversion des infidèles.

En terminant, permettez-moi de vous faire une suggestion. Pourquoi ne viendriez-vous pas faire une série de conférences sur les avantages qu'offre votre société à ceux qui désirent aller s'établir dans l'Alberta? Il y a dans les Etats de Californie, de l'Orégon et de Washington des centaines de familles canadiennes dont bon nombre seraient heureuses de retourner à la terre qu'ils n'auraient jamais dû quitter. Je connais la pensée de plus d'un compatriote sur ce sujet.

Ne serait-il pas possible de déverser sur la côte du Pacifique un peu de ce feu sacré dont est comme embrasée la province de Québec et les centres canadiens des Etats de l'Est, sous forme d'agences, de réclames et de commissaires spéciaux. Nos gens de Québec et de l'Est ont leurs prêtres, leurs écoles, leurs organisations paroissiales. Ici, tout est à créer, et sans vouloir affirmer que vous obtiendrez un aussi riche rendement que les mines d'or de la Californie ont produit depuis 1849, il y a, je crois, un excellent travail à faire, une régénération utile et urgente à opérer.

Dans le cas où mes raisonnements n'auraient pas le don de vous convaincre, ou plutôt si vos ressources et vos moyens d'action ne cadrent pas avec vos convictions, demandez l'aide et l'influence de l'honorable P. E. Lessard, ainsi que de ses deux amis, Messieurs J. L. Côté et L. Boudreau, tous trois membres de la députation française du parlement d'Alberta, et ils vous répèteront avec moi, que dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral et religieux, rien n'est mieux vérifié et ne s'impose autant que ce retour aux origines— la terre qui nous a vu naître.

Ai-je besoin d'ajouter que mes meilleurs voeux, comme mes faibles prières, vous accompagnent dans la poursuite et l'achèvement de votre noble entreprise.

Veuillez agréer, M. le directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments, et me croire votre bien dévoué,

FRERE STEPHEN.

NOUVELLES DE PARTOUT

Les libéraux combattront jusqu'à la fin

Ottawa, 4 — La séance dure depuis plus de 30 heures au parlement fédéral; libéraux et conservateurs combattent âprement sur la question du Bill de la Marine.

On croit que la présente séance ne cessera que samedi soir pour la suspension dominicale. Les libéraux sont résolus à empêcher le bill naval d'être accepté et à contraindre le gouvernement Borden à aller devant le peuple.

* * *

Les Turcs cèdent

Londres, 5 — Le "Daily Telegraph" déclare que les Turcs sont décidés à céder Andrinople, Scutari et Janina; la paix sera conclue prochainement.

* * *

Le service de trois ans

Paris, 5 — Le Conseil supérieur de la Guerre, siégeant sous la présidence de M. Poincaré, vient de se prononcer en faveur du rétablissement du service de trois ans.

* * *

En 1912 les exportations canadiennes en Allemagne ont surpassé les importations reçues. Le Canada a vendu à ce pays, l'an dernier, des marchandises d'une valeur de quinze millions de dollars, dont près des trois-quarts comprenaient les exportations de blé.

* * *

Plus d'un million de dollars sera dépensé en 1913 pour l'amélioration des routes au Manitoba.

* * *

Le commerce extérieur du Canada durant la dernière année fiscale fut de plus du double d'il y a dix ans. Le total pour les douze mois finissant le 31 octobre 1912 fut de $991,000,000, soit une augmentation de plus de $187,000,000 sur la même période de l'année précédente.

* * *

La province de l'Alberta a besoin de six cents instituteurs pour ses écoles.

* * *

Les recettes des douanes pour le mois de janvier indiquent une augmentation plus grande que celle d'aucun autre mois correspondant dans l'histoire du Ministère des Douanes du Canada, qui se sont élevées à $9,033,796, l'augmentation étant de deux millions de dollars sur les perceptions de janvier 1912.

* * *

Les gouvernements du Dominion et des Provinces, et les intéressés ont appliqué au Canada en 1912 une somme totale d'un million et demi de dollars à la protection des forêts contre le feu.

* * *

Plus de mille immigrants sont arrivés à Toronto de la Grande-Bretagne et furent répartis à travers la province d'Ontario durant le mois de janvier, soit 500 de plus qu'en janvier 1912.

POUR LES FERMIERS UNIS

Entre-nous.---Causeries Intimes

PAR L'UN DES FERMIERS UNIS.

Le fardeau de la protection

Qui pourra jamais faire le compte exact, à un dollar près, des pertes que le peuple du Canada a subies sous le régime de la protection, ce lourd fardeau sur nos épaules fatiguées.

Déjà, en 1893, feu Sir Richard Cartwright proclamait bien haut que le protectionnisme, après quatorze ans d'existence, avait alors coûté au pays en général pas moins de MILLE MILLIONS de piastres ; et Sir Richard savait ce que parler veut dire.

* * *

De 1893 à ce jour — vingt ans de plus — la protection du privilège n'a cessé de manger le monde et mange encore, pendant que la population, grâce à une immigration surmenée, s'est accrue de 50 pour cent, néanmoins.

Cette immigration intensive, maintenue à grands frais par l'Etat, a pour but de fournir continuellement, et en abondance, de nouvelles et fraîches victimes à la voracité du monstre.

Il est donc probable, si l'estimation de Sir Richard est correcte — et elle l'est certainement — que la protection a encore coûté au pays, pendant cette seconde période, plus de TROIS MILLE MILLIONS. En tout: de quatre à cinq mille millions.

Autrement dit, le régime protectionniste a soutiré cet énorme montant d'argent des goussets d'un peuple qu'on pressure, en lui faisant payer superlativement trop cher ses produits manufacturés et les nécessités de la vie. En effet, le tarifisme — ou protectionnisme — a pour résultat d'exhausser — mais d'une façon artificielle, non naturelle — le prix des denrées et des marchandises d'usage journalier. On l'a créé uniquement pour cette fin.

Une étude attentive du recensement, tel que pris en 1911 et récemment publié, nous donnera une idée dont le protectionnisme opère pour extorquer les gains et le pain du peuple. On 'a qu'à comparer les données du recensement avec le revenu des douanes pour une même année.

* * *

C'est un fait bien reconnu que le manufacturier protégé relève le prix de sa marchandise, en l'additionnant du plein montant de protection que lui permet le tarif imposé. Les produits manufacturés se vendent, dans notre pays, au même prix qu'on pourrait les importer d'un autre pays, avec le droit d'entrée à payer en plus.

Que ces marchandises soient réellement importées ou non, cela ne fait aucune différence.

Notre manufacturier n'en perçoit pas moins le droit tarifé qu'il ajoute au prix normal de sa marchandise; et cet taxe qui ne devrait pas lui revenir en justice, il l'empoche bel et bien. Il n'en fait pas la remise au gouvernement de son pays.

La protection ne lui serait d'aucune utilité si elle ne lui permettait d'exiger ainsi des prix surélevés et factices.

Enfin, suivons la mise en pratique de cette théorie dans l'industrie; et choisissons, pour cela. quatre exemples seulement, quatre genres de produits manufacturés.

* * *

1o. — **La machine agricole.** — Dans les douze mois écoulés le 31 mars 1911, il s'est IMPORTE, au Canada, des instruments aratoires d'une valeur estimée à $4,516,145. — Les droits en douane ou droits d'entrée — le TARIF — à 20 pour cent approximativement — a donné un revenu de $901,135 au gouvernement de notre pays.

Puis, cet outillage importé a été revendu à nos fermiers payant pour le tout, y compris le remboursement des droits dus au tarif d'entrée. A cela, rien à redire.

Mais, voici le hic! En 1910, il s'est FABRIQUE, au Canada, des machines agricoles d'une valeur estimée à $20,722,722, dont l'exportation a pris $5,921,818 valant.

La production gardée au Canada, pour les besoins domestiques, valait donc la différence: $14,800,904.

En 1911, l'année suivante, les fermiers du pays, en achetant tout cet outillage, en ont payé non seulement la valeur intrinsèque, et le prix de vente normal, mais encore un surcroît, une taxe égale au montant des droits tarifaires à 20 pour cent en moyenne, tout comme pour la marchandise importée.

Dans quelle cassette est tombée la somme ainsi extorquée, taxe illégitime quoique légalisée par un mauvais vote du Parlement?

Car ces droits tarifaires, ou protectionnistes, ont produit le joli petit revenu de $2,960,180, en plus du prix naturel et normal de la marchandise, comme on vient de le voir. Revenu, rente seigneuriale que le manufacturier PROTEGE a serrée dans sa profonde poche. Le gouvernement lui-même n'en a pas touché un rouge liard.

Cependant, on a fait payer la douane au fermier pour une marchandise que la douane n'a pas vue.

Conclusion: la perception des droits, en 1911, sur la machine agricole importée a fourni un revenu de $901,135 seulement au trésor du Dominion. Mais, en vertu du droit protectionniste, les manufacturiers du pays ont prélevé, sur la vente des machines fabriquées au pays, un profit supplémentaire — et indû — de $2,960,180, une espèce de rente seigneuriale trois fois plus imposante que la taxe légitime perçue par l'Etat.

Les fermiers du Canada ont donc payé ces deux taxes, — l'une qui est douanière, l'autre qui est extorsionnaire — en outre des profits et commissions à payer aux marchands de gros, aux agents et intermédiaires.

* * *

2o. — **Les cotonnades.** — En 1911 encore, la valeur des cotonnades d'importation au Canada a été estimée à $21,118,954, sur quoi, en vertu du tarif des droits imposés — à 22 par cent en moyene — le trésor du Dominion a perçu une taxe indirecte de $4,774,320.

Pendant la même période, les cotonnades, alors produites au Canada, avaient atteint une valeur de $24,584,931, et dont les consommateurs du pays ont ensuite acheté la plus forte partie, estimée à $24,285,840.

Cette dernière marchandise n'étant pas importée, notre gouvernement n'en a retiré aucun revenu, comme de raison. Mais les bonnes gens du Canada, grâce à la soi-disant protection, ont quand même payé la taxe indirecte en achetant cette marchandise indispensable. Ils l'ont payée de la même manière que si l'importation avait eu lieu.

Le produit de cette taxe indirecte—à 22 pour cent en moyenne — a fait un revenu de $5,342,886.

Revenu qui s'en est allé, non pas dans le trésor national, mais dans le trésor des manufacturiers — qui n'est pas national du tout, certes!—en sus du prix raisonnable et normal, auquel nos manufacturiers pourraient écouler leur production, avec une belle marge de profits.

Comment! Mais le recensement de 1911 nous apprend que la taxe de $5,342,886 — ainsi payée aux manufacturiers qui n'y ont aucun droit légitime — dépasse de plus de $500,000 — plus d'un demi-million — la somme des salaires payés, en 1910, aux employés de toutes les filatures de coton du Canada.

N'est-ce pas renversant?

* * *

Avec cette information, on ne sera plus étonné du fait que la compagnie Dominion Textile, en 1910, a pu gratifier ses actionnaires d'un dividende de 50 pour cent sur le capital investi.

Cependant, cette même année, la même compagnie manufactu-

A suivre page 8

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Chateau Rose

Par M. Maryan

(Suite)

—Il n'y avait personne pour faire cette commission, dit-elle, essayant de reprendre haleine. Puis-je voir Misé Esparton, qui me permettra d'attendre à l'abri la fin de l'orage?

—Oh! oui, entrez vite! Mais Misé Esparton est dans la cuisine, dit le domestique, embarrassé, car il reconnaissait "la Demoiselle" du Château-Rose, et il savait que toute communication était prohibée entre les deux maisons.

—La cuisine ne me fait pas peur, dit Marie-Claire, traversant résolument la cour, tenant toujours la carafe que le domestique ne songeait pas à lui prendre, et ne s'apercevant pas que, d'une fenêtre du premier étage, deux yeux sombres regardaient ce spectacle, assez singulier, il faut l'avouer. Le domestique, lui, surprit ce regard curieux et se sentit mal à l'aise. Mais il ne pouvait, comme il le dit plus tard, refuser à la Demoiselle un abri qu'on eût donné à un chien.

Misé Esparton poussa un cri d'épouvante.

—Vous, Mademoiselle! Et dans cet état!... Où est restée cette paresseuse de Millie? C'est bien bon à vous... J'espère que M. le marquis ne saura pas que vous êtes venue...

—Si, il l'a vue, dit Marius d'un air anxieux. Il était justement derrière les vitres...

—Mais peut-être l'aura-t-il prise pour Millie...

Marius jeta un regard sur la pauvre robe, fripée, mais élégante avec ses broderies, et secoua la tête avec une muette éloquence.

—Venez ôter cette robe, Mademoiselle, on va la sécher bien vite, dit la vieille femme de charge.

—Non, c'est inutile, la pluie était chaude, et par cette température, il importe peu d'être mouillée... Donnez-moi seulement un châle, et laissez-moi attendre ici la fin de cette pluie. C'est un orage qui ne peut durer.

—Venez dans ma chambre, mademoiselle, car on pourrait vous voir ici, et l'on jaserait! Mais Monsieur ne vous aura pas reconnue, et personne ne saura qu'une demoiselle comme vous...

Un coup de sonnette brusque, impérieux, lui coupa la parole. Elle tressaillit et parut consternée.

—Entrez là, dans le petit salon, Mademoiselle, dit-elle précipitamment. Je vais voir ce que Monsieur demande...

Ses vieilles jambes fléchissaient sous elle tandis qu'elle se hâtait de monter l'escalier. Elle entra plus morte que vive dans la chambre où M. de Saint-Meuron attendait, impatient.

—Qui est venu là?

La voix autoritaire vibrait, et Misé Esparton se mit à trembler.

—Ce n'est personne, Monsieur le marquis... C'est votre lait qu'on apporte... Il arrive en retard, mais...

—La laitière n'est pas banale! interrompit-il ironiquement. D'où vient, je vous prie, cette messagère en robe brodée.

Elle comprit qu'il avait reconnu Marie-Claire, et fondit en larmes:

—Monsieur le marquis... Monsieur Raoul... Mon cher maître... Ne soyez pas fâché... J'ai cru bien faire, c'était pour votre santé... Vous étiez si mal à ce moment-là! Et le médecin voulait du bon lait, et vous ne pouviez pas supporter ces laits concentrés qui venaient de loin....

Ces paroles entrecoupées, qui retardaient l'explication, accrurent l'impatience du marquis.

—Voulez-vous me répondre clairement, Misé Esparton! Ne puis-je supporter le lait que s'il est apporté par une jeune fille habillée de mousseline rose?

—Jamais elle n'est venue! Ce n'est pas sa besogne... C'est Millie, ma nièce, qui l'apporte soir et matin. Et c'est parce que Millie a été empêchée que... qu'elle... qu'elle a eu la bonté de venir elle-même.

—Ainsi, je dois comprendre que, contrairement à mes ordres, vous avez des rapports avec les habitantes du Château-Rose?

—Il n'y a que là que j'ai pu trouver du lait frais, répondit Misé Esparton en sanglotant.

Il y avait quelque chose de touchant dans l'humilité de cette pauvre femme, s'excusant comme d'une faute de son dévouement. M. de Saint-Meuron se calma tout à coup, et, à sa grande stupeur, la femme de charge l'entendit parler de sa voix ordinaire:

—Ce que j'ai de peine à vous pardonner, Rose, c'est d'avoir laissé entrer dans la cuisine la petite fille de mon vieil ami de Solliès... Car c'est elle, n'est-ce pas? Priez-la de vouloir bien venir chez un malade, et excusez-moi près d'elle d'être obligé de la faire monter.

Marie-Claire commençait à frissonner péniblement, Misé Esparton n'ayant pas songé, dans son empressement à répondre au coup de sonnette, à lui donner le châle demandé. Mais elle vit entrer la bonne femme riant et pleurant à la fois.

—Il vous demande là-haut... Il a d'abord été très en colère, mais il s'excuse de ne pas pouvoir descendre, et m'a grondée de vous avoir reçue dans la cuisine...

Marie-Claire sentit un vif battement de coeur.

—Ne vaut-il pas mieux que je m'en aille tout de suite, ma chère Misé Esparton? Vous m'avez fait une vraie peur de M. de Saint-Meuron...

—Ne pas monter quand il le demande! Oh! Mademoiselle Marie-Claire, vous ne ferez pas une chose pareille, car c'est sur moi que cela retomberait, voyez-vous!

—Eh bien! j'irai... Il ne me mangera pas, dit Marie-Claire, essayant d'être brave.

Elle repoussa ses mèches mouillées et suivit la vieille femme dans l'escalier; mais lorsque celle-ci eut ouvert la porte, elle se sauva peureusement, et Marie-Claire, interdite, se trouva seule avec l'irascible marquis.

Il était debout au milieu d'une chambre très vaste, qui occupait toute la largeur de la maison, et avait des fenêtres sur les deux façades. Sur une chaise longue qu'il venait de quitter, des couvertures étaient jetées, malgré l'élévation de la température. Elle le trouva plus changé que lorsqu'elle l'avait vu dans le chemin.

Il parla le premier, naturellement:

—Voulez-vous me permettre d'excuser mes domestiques, Mademoiselle? C'est la surprise qui leur a évidemment fait oublier ce qu'ils devaient à la fille d'un de mes amis lorsqu'elle me faisait, dans un but que j'ignore, l'honneur de franchir mon seuil...

Sa politesse, bien qu'elle fût presque exagérée, rassura tout à coup Marie-Claire, et elle eut un sourire encore un peu tremblant, mais non sans quelque malice.

—Je ne me serais pas permis de venir ici si je ne m'étais chargée de la tâche d'une autre, et si je n'avais cru urgent de...

—D'apporter cette lourde carafe de lait? Puis-je demander comment vous avez été réduite à vous en charger?

—Millie s'était blessée, et nos domestiques étaient sortis.

—Et vous avez affronté ce temps épouvantable! Mais vous êtes terriblement mouillée, et dans ma maison de célibataire, je ne sais comment venir à votre aide...

—Un châle me suffirait, dit Marie-Claire qui grelottait, et Misé Esparton pourrait...

—Attendez un instant! s'écria M. de Saint-Meuron, ouvrant en hâte une grande armoire sculptée qui dégagea aussitôt une odeur aromatique.

Il chercha une minute, et prit un cachemire blanc qu'il déplia devant Marie-Claire.

—Voici un des châles de ma mère, dit-il avec une ombre d'émotion.

C'était un fin tissu indien, à peine jauni, avec une merveilleuse bordure aux tons très doux, mêlée de fils d'or qui n'avaient pas perdu leur éclat. Il le plaça lui-même sur les épaules de la jeune fille avec une sollicitude qui lui valut un regard reconnaissant. Elle s'approcha de la fenêtre, jetant un coup d'oeil sur la cour.

—Non, vous ne pouvez partir, dit-il avec un sourire involontaire; il pleut toujours. Je vais donner l'ordre d'atteler...

La porte, à ce moment, s'ouvrit sans bruit, et le vieux valet de chambre du marquis se glissa furtivement dans la chambre, apportant sur un plateau une tasse de lait. Il posa le plateau sur la table, et se dirigea vers la porte d'un pas pressé, mais assourdi.

—Qu'on attelle le coupé, dit son maître, pour reconduire Mlle de Solliès au Château-Rose.

Le domestique, semblant soulagé, disparut, et M. de Saint-Meuron regarda Marie-Claire sans pouvoir retenir un sourire.

—Il serait vraiment discourtois de refuser ce lait apporté dans un si gracieux mouvement de... charité, dit-il, prenant la tasse...

—Et j'espère, répliqua la jeune fille, souriant aussi, que vous ne nous ferez pas l'injure de chercher un autre... fournisseur...

Une lutte semblait cependant se livrer en lui. Il tenait la tasse, hésitant à boire.

—Ainsi, Mlle d'Albrègue s'était prêtée à l'acte de dissimulation de ma vieille Rose, et consentait à me nourrir en cachette?

—Pourquoi ne l'eût-elle pas fait?

Les yeux noirs de M. de Saint-Meuron brillèrent d'un feu sombre dans leur orbite profonde.

—Ne savez-vous pas que Mlle d'Albrègue et moi nous sommes fâchés depuis des années?

—Tante Valérie n'est fâchée contre personne, j'en suis sûre! dit vivement Marie-Claire.

Ce nom de Valérie fit tressaillir tout à coup le marquis, et sa figure mobile exprima cette émotion.

—Valérie! répéta-t-il. A mon âge, il devient rare d'entendre prononcer les prénoms familiers à notre jeunesse... Oui, nous avons rompu des relations jadis... amicales. Elle défendait violemment le misérable qui avait abusé de ma confiance après avoir sali notre nom...

Marie-Claire tressaillit à son tour. Son coeur battit d'effroi mais elle défendit, vaillante, le père d'Elzéar.

—M. de Marguenave n'est pas un misérable! dit-elle courageusement. S'il a failli un jour, s'il a été entraîné par une folle espérance à un acte de faiblesse, il l'a racheté par un labeur sans relâche; il s'est condamné à l'exil, et, sans se lasser, sans espoir, cependant, d'arriver jamais à se libérer, il continue d'envoyer à ses créanciers tout ce qu'il gagne...

Une surprise mêlée d'incrédulité parut sur le visage de M. de Saint-Meuron, et le rendit muet un instant.

—Estève de Marguenave travaille, dit-il enfin. Et avec assez d'assiduité et d'intelligence pour gagne autre chose que le pain quotidien! Etes-vous sûre de ce que vous dites?

—Je le tiens de Mlle d'Albrègue, répondit Marie-Claire d'un ton ferme.

M. de Saint-Meuron resta encore un moment silencieux, puis reprit:

—Valérie... je veux dire Mlle d'Albrègue, s'est du moins chargée de l'avenir de son fils... J'ai oui dire qu'elle est devenue un type parfait d'avarice, mais je veux bien lui faire l'honneur de croire que ce n'est pas pour elle seule... Elle a toujours follement aimé Elzéar, et il est naturel qu'elle s'occupe de son bonheur, ajouta-t-il, regardant Marie-Claire et appuyant sur les mots.

—S'il était vrai que Mlle d'Albrègue dût laisser un héritage à M. Elzéar de Marguenave, répliqua Marie-Claire du même ton assuré; elle sait d'avance quelle en serait la destination: il n'a pas d'autre idée que de payer un jour les dettes de son père... Peut-être sa carrière de chirurgien le mettra-t-elle à même... dans très longtemps, d'atteindre ce but.

Sa voix faiblit un peu, et M. de Saint-Meuron, la regardant toujours, dit avec une douceur soudaine:

—Si j'ai accueilli la rumeur qui courait à ce sujet, c'est que je trouvais naturel que Mlle d'Albrègue préparaât à son neveu un heureux foyer... au Château-Rose.

Il avait trop de pénétration pour ne pas saisir l'expression rapide, mais intense de souffrance qui passa dans les yeux de Marie-Claire, tendis qu'elle répliquait avec un calme affecté:

—Elle ne peut songer à cela pour lui; il n'y pense pas lui-même. Il n'y a ni bonheur ni foyer pour un fils qui a assumé une telle tâche...

M. de Saint-Meuron ne répondit pas tout de suite. Il tenait toujours à la main la tasse de lait, comme s'il n'était pas décidé à la boire, comme si ce geste banal qu'il retardait eût été quelque chose de décisif.

—Vous avez prononcé tout à l'heure une phrase que je n'ai pas comprise... Vous avez dit: "S'il était vrai que Mlle d'Albrègue dût laisser un héritage à son neveu..." Elle pourrait, en effet, faire de son argent un usage très justifié... Elle est d'autant plus libre, qu'elle a jadis, prêté à mon cousin une somme qui ne lui sera probablement jamais remboursée...

—Si vous pensez que je recueillerai jamais quoi que ce soit de ce que peut posséder Mlle d'Albrègue, vous vous trompez étrangement! s'écria Marie-Claire, presque malgré elle. Il a été établi entre nous que je ne recevrais rien d'elle, sinon le prix de mon travail, car je travaille chez elle, ajouta-t-elle fièrement. Et j'ai deviné — oui, j'oserai vous le dire à vous, parce que vous semblez la juger mal — j'ai deviné qu'elle poursuit un but caché, qu'elle se dévoue jusqu'au bout à l'homme qu'elle a aimé...

A peine avait-elle prononcé ces paroles qu'elle se mit à trembler. N'avait-elle pas manqué de loyauté ou de délicatesse envers Valérie en laissant entrevoir à un étranger, à un ennemi le secret qu'elle avait surpris?... Et quelles cordes lointaines, profondes, elle venait de faire vibrer dans ce coeur ulcéré? Car une souffrance visible contracta le visage pâle de M. de Saint-Meuron, et soudain elle découvrit un autre secret, la cause intime et profonde d'une rancune impitoyable.

—Quoi! est-il possible qu'elle se dévoue encore à ce malheureux? Il n'était pas digne d'elle! Intelligente, pénétrante comme elle l'était, elle s'était aveuglée sur lui!

—Elle l'aimait, dit doucement Marie-Claire, et n'a-t-il pas prouvé qu'il y avait en lui des énergies dignes de respect?

La souffrance mystérieuse s'accentua sur les traits du marquis. Marie-Claire ne put plus douter qu'il n'eût aimé Valérie, et que sa haine contre son cousin ne fût surtout faite de jalousie.

Il s'efforça de parler avec indifférence, comme s'il poursuivait une conversation banale.

—Il y a des années que je n'ai vu Valérie d'Albrègue; je viens rarement ici, et elle vit si solitaire! Elle doit être encore belle... Ses traits avaient des lignes superbes, et cela ne change pas.

—On devine qu'elle a été belle, mais elle est tristement vieillie... Et cependant, en la voyant on a l'impression qu'il faudrait peu de chose pour lui rendre ce que lui ont ôté les peines et les soucis: quelque recherche, le désir de paraître agréable à un être aimé, un peu de joie surtout.

—Ainsi, elle aide ce malheureux dans l'oeuvre de réhabilitation que vous m'avez révélée?

Marie-Claire eut l'air effrayé.

—Oh! je ne "sais" rien, elle ne m'a jamais rien dit.

—Non, c'est une âme fermée... Mais vous le croyez?

—Je le crois fermement.

La voix de M. de Saint-Meuron s'adoucit tout à coup jusqu'à la pitié.

—Pauvre Valérie! Elle aura donc été une méconnue...

—C'est une âme forte... Elle ne réclame ni compréhension, ni sympathie... Dieu la voit... et il la soutient...

M. de Saint-Meuron leva la tasse jusqu'à ses lèvres et avec une sorte de recueillement, but le lait du Château-Rose.

Alors, il sourit, non sans effort.

—On parle toujours des petites choses qui sont, non pas la cause, mais l'occasion de choses plus grandes ou plus profondes. On répète toujours la célèbre histoire de la tasse de thé de lady Malborough, qui amena, dit-on, une guerre désastreuse.'. Admettons que cette tasse de lait inaugure au contraire une ère de paix... quelque chose de nouveau dans... ma manière de penser... Je suis un impulsif, et je n'ai jamais refusé de reconnaître une erreur. Cependant, je suis trop malade, trop nerveux, si vous voulez, pour renouer en ce moment les fils d'un passé douloureux... Je n'ai ni le courage, ni même le désir de revoir Valérie, et peut-être, si elle n'a pas changé, renouvellerions-nous nos vieilles et cruelles discussions... Mais dites-lui que je la remercie de ne m'avoir pas traité en ennemi, et que je suis heureux de lui devoir le peu de forces qui m'ont été conservées.... Et envoyez-moi, jusqu'à mon départ, qui est très prochain, du lait du Château-Rose...

Le valet de chambre, frappant à la porte, annonça que la voiture était aux ordres de Mlle de Solliès. Marie-Claire se leva, et, sincèrement émue, serra la main de M. de Saint-Meuron, une main glacée, malgré la chaleur de ce jour.

—Oserai-je vous dire à bientôt? demanda-t-elle, soudain timide.

—Si je reviens, je sera iheureux de revoir la fille de mes vieux amis...

—Et tante Valérie? ajouta-t-elle, insinuante.

Il hésita une seconde, puis répondit:

—Et Valérie aussi...

—Je souhaite sincèrement que votre santé soit meilleure.

—Et moi, que vous soyez heureuse, mon enfant... Peut-être mon voeu est-il plus facile à réaliser que le vôtre.

Elle eut un petit sourire tremblant, puis un dernier regard lui montra le marquis pâle d'une pâleur de vieil ivoire, avec ses yeux enfoncés, sa maigreur extrême. Il semblait vraiment près de la tombe.

XXVII

La voiture s'arrêta devant la grille du Château-Rose. Un des battants restait toujours ouvert; le cocher descendit de son siège et ouvrit l'autre.

Mlle d'Albrègue qui, inquiète de ne pas voir rentrer Marie-Claire, se tenait à la fenêtre du salon, d'où l'on découvrait tout un réseau de routes sinueuses, avait vu s'avancer la voiture sans la reconnaître. Lorsque le cheval s'arrêta devant le perron, elle prit un parapluie dans le vestibule, et, traversant rapidement la terrasse, elle arriva au moment où s'ouvrait la portière. Alors elle reconnut sur le panneau les armoiries des Marguenave, et son étonnement s'accrut lorsque Marie-Claire descendit, étroitement serrée dans le cachemire blanc.

—Miséricorde! Qu'est-il arrivé? Cette voiture!... Et je ne rêve pas! J'ai vu jadis ce châle sur les épaules de la vieille marquise! Je reconnais la bordure, avec ses fils d'or!...

Marie-Claire sourit, et, ôtant le cachemire, elle le posa sur la banquette.

—Me voici saine et sauve.... Vous remercierez pour moi M. de Saint-Meuron, dit-elle au cocher qui attendait, découvert.

Mlle d'Albrègue, quoiqu'elle se demandât si elle était bien éveillée, eut la présence d'esprit de tirer son porte-monnaie et de glisser une pièce blanche dans la main du vieux serviteur. Puis, abritant la jeune fille sous son parapluie, elle regarda s'éloigner la voiture avant de pouvoir prononcer un mot.

—Si nous rentrions? dit Marie-Claire, ne pouvant s'empêcher de rire. Je vous raconterai mon aventure quand nous serons à l'abri.

Elles traversèrent la terrasse, et Mlle d'Albrègue se retourna encore avant de franchir le seuil de la maison. Le bruit des roues s'affaiblissait, mais deux ornières profondément creusées dans le sable mouillé de l'allée lui prouvaient qu'elle n'avait pas rêvé.

Sous le châle souple et chaud, la mousseline rose avait séché, mais Mlle d'Albrègue fut immédiatement frappée de son aspect lamentable.

—Que vous est-il arrivé, enfin? Vous êtes sans chapeau.... Et cette jolie robe?...

—Un coup de fer réparera le dommage... Quant à mon chapeau, je ne sais où il vole; heureusement, c'était mon vieux paillasson... Ecoutez, tante Valérie, mon aventure n'aura sans doute aucune suite, mais elle aura peut-être contribué à détruire des préjugés injustes... Millie m'avait fait dire qu'elle ne pouvait porter le lait de M. de Saint-Meuron... J'étais seule... Ce vieillard est malade, et ne prend pas d'autre nourriture... Je suis partie, très imprudemment, d'ailleurs, dans ma robe rose...

—Et l'orage a éclaté!

—Oui, c'était affreux... J'espérais me glisser très humblement dans la cuisine, et me sécher sans que ce terrible marquis connût ma présence et apprît la provenance détestée de son aliment. Mais il m'avait vue!

—Ma pauvre petite! Vous qui êtes une sensitive, et que cet homme avait traitée avec si peu de courtoisie! s'écrit Mlle d'Albrègue, apitoyée.

—Mais il était chez lui! Et il s'est souvenu de tout ce que l'hospitalité peut exiger de raffinements... Il m'a fait prier de monter, — et j'avais un vrai coeur de poule! Pendant qu'on attelait, il m'a forcée à me couvrir de ce châle, en ayant la délicatesse de me dire qu'il a appartenu à sa mère, puis, nous avons causé, et j'ai, je le crois, —j'en suis sûre, changé l'idée qu'il s'était formée de M. de Marguenave et... de vous...

—De moi!

—Ah! tante Valérie, il y a certaines choses que les hommes ne savent pas dissimuler... Et j'ai compris...

Elle saisit la main de Mlle d'Albrègue, et continua d'une voix plus basse.

—J'ai compris qu'il vous a aimée...

La petite flamme rose qui courut sur le visage de Valérie lui enleva, pour un instant quinze années. Elle resta quelques secondes silencieuse, puis la petite flamme s'éteignit, et elle secoua la tête.

—Quelle folie! C'est si vieux!

—Mais il a dû souffrir, et dans sa rancune, voyez-vous, il y avait de la jalousie.

Mlle d'Albrègue s'efforça de rire.

—Marie-Claire, savez-vous que vous êtes effrayante! Je vais avoir peur de votre pénétration.

Marie-Claire l'entoura de ses bras.

—Oui, je commence à croire que je suis douée pour la psychologie... Et si je n'ose pas vous dire que je vous aime chèrement, j'ai osé devant lui. Il sait ce que je pense de vous, et.'. il s'est attendri... Il veut bien continuer à boire votre lait! conclut-elle, riant pour cacher son émotion.

—Vraiment c'est bien bon de sa part! dit Mlle d'Albrègue, railleuse.

Mais elle rendit l'étreinte de la jeune fille, et reprit sérieusement:

—On est toujours satisfait de ne pas inspirer de haine, bien que, personnellement, je sois indifférente à ce qu'on pense de moi... L'avez-vous trouvé aussi malade qu'on le dit?

—Oui, j'ai peur qu'il n'ait plus grand temps à vivre. Il m'a promis de me revoir, s'il revient jamais... et vous aussi.

—Mais il déshérite le pauvre Elzéar! murmura Mlle d'Albrègue avec un grand soupir.

Elle s'approcha de la fenêtre, laissa errer ses regards sur la campagne, et oublia la présence de Marie-Claire dans un retour soudain vers le passé.

Et la jeune fille la regarda avec mélancolie... Combien sa vie eût été différente si elle avait pu répondre à l'amour du marquis de Saint-Meuron! Elle eût été une grande dame, riche, tendrement chérie, et probablement heureuse... Mais alors, Marie-Claire ne l'aurait peut-être pas connue; elle ne fût pas venue, à coup sûr, habiter auprès d'elle, et elle n'eût pas rencontré Elzéar.

Et, si malheureux que fût son amour, Marie-Claire chérissait secrètement sa souffrance, et se disait que, quelque sombre que pût être l'avenir, elle serait meilleure pour avoir aimé Elzéar...

Deux jours après, il y eut un message de la Solitude, à l'adresse de Mlle de Solliès.

C'était un coffret en bois de santal, richement incrusté d'argent et d'ivoire, et contenant le cachemire blanc que M. de Saint-Meuron avait lui-même placé sur ses épaules.

Il était accompagné d'une carte.

"On me dit que les parures des aïeules peuvent être utilisées en draperies et orner les chambres des jeunes filles. Voulez-vous me faire la grâce d'accepter ce châle, qui vous rappellera une bonne oeuvre? Et voulez-vous aussi, en souvenir d'une visite que je n'oublierai pas, faire agréer à Mlle d'Albrègue mes remerciements, avec mes hommages respectueux."

Le domestique, en remettant cet envoi, annonça que son maître avait pris l'express du matin.

XXVIII

L'été s'achève, puis l'automne, et l'hiver, l'hiver méridional, encore doux et fleuri, commence. L'activité règne toujours au Château-Rose, d'autant que les hôtes des villas voisines sont repartis, et qu'il n'est plus d'autre distraction que le travail.

Après la cueillette des olives et la fabrication un peu primitive du vin, les envois de fleurs recommencent; d'ailleurs, Marie-Claire continue à dessiner des lis, des marguerites, des oeillets et des volubilis que les petites ouvrières reproduisent avec leurs perles, et qui partent à leur tour pour aller orner des tombes inconnues, et se faner sous les ifs des cimetières.

Marie-Claire se rappelle les paroles mélancoliques d'Elzéar: Tout ce qu'il y a en moi d'activité, mes aspirations, ma pitié même de la souffrance, tout devra se monnayer... Elle soupire aussi en prodiguant son effort en des tâches sans intérêt, en vulgarisant son instinct d'artiste, et en pensant qu'une part des ressources qu'elle contribue à amasser vient de la mort et des larmes! Mais pour gagner cet argent sauveur, elle met en secret quelque chose de plus: son amour même, son amour sans espoir...

L'escadre maintenant, passe plus de temps à Toulon. Elzéar vient souvent, mais non plus chaque jour. Jamais il n'a plus fait allusion à ce qui remplit son coeur, à ce qui, il le sait, est compris et partagé par Marie-Claire. Ils sont tous deux vaillants, ils ne s'attristent pas par eux-mêmes, ils ne se complaisent pas dans leur souffrance latente. Cependant elle a de plus que lui une joie cachée, ineffable: celle de contribuer de toutes ses forces physiques et morales à alléger sa dette, celle d'agir pour l'être aimé qui devra l'ignorer toujours.

Mais un dimanche, Mlle d'Albrègue fait le bilan de son année, compulse les comptes et déclare à Elzéar qu'il reste à payer une somme de quatre-vingt mille francs.

—Ce qui a été soldé, dit-elle, est beaucoup plus considérable, mais il y avait l'abandon de ce que ton père, et toi, plus tard possédiez: Mais enfin, tu es jeune, et tu peux réussir plus vite à l'étranger.

—Et puis, le cher père envoie toujours de l'argent! dit Elzéar qui, d'abord silencieux, reprenait tout à coup espoir devant une situation définie.

A suivre

Coin Feminin

Douceur de la Maison

Douceur de la maison paisible qui sommeille,
De la chambre muette et de la bonne veille,
Douceur du soir tranquille et du volume ouvert
Dans le chaud cercle d'or que fait l'abat-jour vert.

O nocturnes amis, petit cénacle tendre,
Mes poètes sont là, qui paraissent m'attendre,
et de leurs feuillets clos, mélancolique émoi,
L'âme des livres vient errer autour de moi!

Douceur des soirs d'hiver où mon âme peureuse
Appelle d'énervants parfums de tubéreuse,
Je ne vis que par vous, calmes jardins secrets
Que je fleuris de blancs et frêles minarets.

Je crois qu'il n'est de joie égale à cette joie
De feuilleter, avec un bruit léger de soie,
Les contes d'Orient qui laissent à la main
Une fugace odeur de cèdre et de jasmin...

Mais de l'ombre surgit le rire d'une estampe,
Un rayon monte aux flancs d'un gobelet d'étain...
Hélas! voici venir le rose et frais matin,
Et tout un monde meurt à la mort de ma lampe!

PAUL MORIN.

(Le Paon d'Email).

A LA LAMPE

Il fait froid ce soir: Le vent souffle en proie à des convulsions qui remplissent les arbres d'épouvante, les font gémir de toutes leurs branches mortes. Le silence tragique des nuits erre à travers les quintes démoniaques et l'âme s'affole de ce calme soudain, de ces répits précurseurs des reprises! O comme il est douloureux, ce soir, de songer aux départs qui s'apprêtent, aux amitiés absentes! Où êtes-vous, génies familiers de la maison, humbles choses que j'aime, reflets atténués d'une joie ou d'une tristesse, formes falotes qui n'avaient de lignes précises qu'à mes yeux? Ce soir tout est hostile dehors. Le maigre coyotte jaune arrête sa marche déhanchée pour lancer au mince profil de la lune son aboiement rauque, prolongé; les squelettes des arbres dansent, en ombres fuyantes, une sarabande sur la neige, et la neige frémit de tout son grand corps pâle...

Je sais que les poules de prairie dorment transies, sans détente de leurs nerfs, au creux des saules où restent accumulées les feuilles pointues et sèches, que les petits oiseaux blancs et gris se blottissent en grappes désespérément cramponnées à la branche qui grince: je sais toutes les détresses, toutes les pitiés qui tordent l'âme des bêtes, des arbres, avec le vent méchant qui, inlassable, s'acharne, toutes les obscurités qu'un coup traître dérange et allonge sur les clartés; je sais que la mort rampe sur la prairie, déferle les vagues livides de la neige si douce, possédée de folie cette nuit; je sais que la mort secoue les forêts... Et je me refuse à écouter le doux mensonge de ma lampe qui m'isole de la nuit lugubre dans le doux rayonnement de son orbe.

* * *

Non! je ne veux pas entendre ton ronronnement de chatte câline qui appelle la paresseuse rêverie: ce soir, tout vit avec frénésie pour se défendre contre la mort...

Non! je ne veux pas brûler mes yeux à ta flamme ardente et folle: ls allumeraient, ensuite dans l'ombre ces étincelles pétillantes, seules visions des regards morts d'aveugles. Et, ce soir, l'ombre est avide de sommeil.

Non! je n'étendrai pas à ta lumière mes doigts sans bague — où j'y lirai seulement le reproche de l'index que nulle piqûre d'aiguille ne pare.

Non! je ne fermerai pas les pages du livre, je ne laisserai pas le feuillet blanc: je préfère, en tremblant, joindre ma peur d'enfant aux peurs qui gémissent autour de la maison.

O ma lampe, tu ne m'emprisonneras pas dans le cercle d'or de ton égoïsme: mieux vaut périr au sein de la tourmente, avec tout ce qui souffre, que de languir dans l'étroitesse du rêve sans rayons...

* * *

Génies familiers de la maison: humbles choses que j'aime, reflets atténués d'une tristesse ou d'une joie, formes falotes qui n'avaient de formes précises qu'à mes yeux, vous inclinez vers moi toute la douceur des charités bienfaisantes. Merci, ô lampe qui ravive les lignes estompées dans la nuit. Ce soir, le vent hurle et mon âme s'en va, voyageuse bénie, vers toutes les détresses, vers toutes les pitiés...

MAGALI.

CAUSERIE SUR LA FERME

POUR FAVORISER LA PONTE

Les oeufs frais sont chers, et pour cause: c'est parce que le marché en est peu approvisionné. La ponte est faible en cette saison; les poules se reposent de leur production d'été. Et je conseille beaucoup de leur accorder ce repos bien mérité, sans vouloir exciter leur grappe ovarienne par des poudres diverses.

Le moyen le plus sûr d'avoir des oeufs frais à partir du mois de novembre jusqu'au moment où les poules qui se sont reposées en hiver, pondront, c'est d'avoir à sa disposition des poulettes nées en mars ou avril et auxquelles, pendant l'été, vous aurez donné beaucoup de liberté; elles ne seront mises dans des enclos que dans les premiers jours du mois d'octobre. Faute de prendre ces précautions, ces poulettes pondraient plus tôt, et leurs oeufs seraient d'un faible volume. N'oubliez pas que plus longtemps vous les laisserez en liberté, plus la ponte sera retardée. Pour assurer une bonne ponte, plus elles seront tenues à l'étroit, plus elles vous donneront des oeufs; dans ces conditions elles se tiendront plus chaudement. Or, on sait que la chaleur favorise la ponte.

Pour assurer une bonne production d'oeufs, il faut aussi que les poules puissent disposer d'une nourriture suffisamment riche pour y trouver les éléments nécessaire à leur entretien et à leur formation des oeufs. Les formules d'alimentation sont variables. et l'on fera bien de ne pas s'en tenir à une seule, car les poules aiment beaucoup les changements dans leur alimentation.

Je ne puis vous donner toutes les formules d'alimentation, mais pour vous guider, je vais en indiquer une, type, qui favorisera la ponte et entretiendra la volaille en bon état. Pour dix poules on distribuera, par jour: pommes de terre, 3 lbs; déchets de viande ou farine de viande, 1 lb.; son, 1 lb.; et blé, 1 lb. A cette nourriture l'on ajoutera, de temps en temps, du sel, et l'on aura soin de mettre, à la disposition des poules des matières calcaires, afin que l'animal dispose de chaux pour la formation de la coquille de l'oeuf.

La ration que je vient d'indiquer plus haut ne doit pas être invariable: tous les deux jours le blé sera remplacé par la même quantité d'orge ou d'avoine, et de même le son sera remplacé par la même quantité de tourteau. Les graines sont données à midi et le matin et le soir. A tous ces aliments, vous ajouterez autant que possible de la verdure, choux, etc.

Si vos jeunes poulettes proviennent de poules réputées bonnes pondeuses, et vous les nourrissiez bien, vous obtiendrez sans difficulté des oeufs pendant la mauvaise saison, mais il faut encore y ajouter de la chaleur, car le froid arrête la ponte. Dans le poulailler on mettra tout en oeuvre pour y maintenir une température de 16 à 18 degrés; le sol sera tenu sec et couvert, si possible, d'une couche de fumier de cheval, ou, à son début, de tourbe; de cette façon, les poules auront toujours chaud aux pattes.

De ce qui précède, il résulte qu'avec des poulettes nées en mars ou avril, bien nourries et tenues chaudement, nous obtiendrons des oeufs pendant la saison où ils se vendent le plus cher, ce qui n'est pas à dédaigner. Cela est parfait pour ceux qui disposent de poulettes, mais ceux qui n'en ont pas, que doivent-ils faire?

Nous avons dit que la poule devrait avoir une saison de repos; toutefois, chez la poule de deux ans, qui recevra une ration excitante, et qui sera tenue chaudement, on pourra prolonger la période de la ponte ou lui faire plus tôt qu'elle ne l'aurait fait sans une nourriture appropriée. Ceci nous amène à parler des poudres à faire pondre, qui peuvent donner un résultat rémunérateur quand elles sont préparées par celui qui doit les utiliser: sans cette précaution, le bénéfice est pour celui qui vous la vend, vu qu'il ne la cède qu'à un prix très élevé. Ces poudres n'ont d'autre but que d'introduire dans l'organisme des matières qui facilitent et hâtent la digestion des aliments ingérés par notre volaille, ce qui favorise certainement la ponte.

La formule de ces poudres est variable, mais toutes renferment sensiblement les mêmes matières. Voici la teneur de deux de ces panacées, et que tout le monde peut fabriquer soi-même:

1o.—Sel de cuisine, 4 parties.
Charbon de terre en poudre, 5 parties.
Gros sable, 1 partie.

2o.—Sel de cuisine, 5 parties.
Charbon de terre en poudre, 2 parties.
Charbon de bois en poudre, 2½ parties.
Gros sable, ¼ de partie.

Donc rien de bien extraordinaire dans ces poudres. Le sel de cuisine excite l'appétit; il est en même temps tonique; son influence sur la ponte est bien connue de tous les amateurs de pigeons. Le rôle du charbon n'est ignoré de personne, il facilite la digestion; et il a peut-être une action sur la grappe ovarienne.

Avec la nourriture que nous avons indiquée plus haut et l'une des poudres ci-dessus, on pourra exciter des poules qui ne sont pas trop fatiguées; il est bon, également d'ajouter, de temps en temps à la nourriture, un peu de graines de chanvre et de sarrazin.

De toutes les poudres à faire pondre, la meilleure c'est le crottin de cheval: aucune ne la surpasse; aussi, si vous pouvez en disposer, mettez-en, tous les jours sur le parquet de vos poules pondeuses. On attribue l'efficacité des crottins aux grains d'avoine fermentés et à moitié digérés qu'ils renferment.

Le grain chaulé est également un excitant pour la poule. Pour le préparer, il suffit d'arroser un tas de grain avec un lait de chaux.

Comme dernier excitant, je citerai la brique pilée. Il est reconnu qu'elle augmente la ponte, mais il paraît qu'elle épuise la volaille prématurément, et qu'elle rend sa chair dure.

Tout en reconnaissant une certaine valeur à tous ses excitants, je dirai qu'il ne faut jamais les donner sans être certain que la nourriture servie aux poules soit riche en matières azotées; ces dernières seront fournies en quantité suffisante en distribuant les aliments que nous avons indiqués pour la nourriture des poulettes. Donnez également de la verdure et tenez vos poules bien chaudement en mettant dans le poulailler une couche de fumier de cheval.

UN LIVRE DE M. RENE BAZIN

Et un article de M. Gaston Deschamps.

M. Gaston Deschamps a écrit dans le "Temps" de Paris, à propos du passage de Sir Lomer Gouin à Paris, l'article suivant où il résume et apprécie les pages consacrées au Canada, par M. René Bazin, dans son livre qui vient de paraître: "Nord-Sud."

* * *

Demain, le premier ministre de la province de Québec, Sir Lomer Gouin, qui vient d'arriver à Paris, sera reçu et fêté par la délégation Champlain, à laquelle il a offert, le 6 mai dernier, une cordiale et somptueuse hospitalité.

On trouvera juste à point, dans les pittoresques récits de voyage que vient de publier, ces jours-ci, M. René Bazin, un fidèle et vivant tableau de l'accueil émouvant qui nous fut fait, en cette France d'outre-mer, par les Français du Canada.

Mais avant de descendre du train à Montréal et à Québec, la délégation française traversa l'océan sur le plus grand paquebot de la Compagnie générale transatlantique — huit jours après l'effroyable catastrophe du "Titanic," — débarqua aux docks gigantesques de New-York, fut transportée par des automobiles rapides au colossal hôtel Vanderbilt, se hissa, très commodément, par le moyen de plusieurs ascenseurs, jusqu'à la hauteur d'un douzième étage, où des appartements lambrissés de faïences claires, munis de téléphones et voilés de rideaux blancs comme neige — avec des annexes telles que salles de bains, antichambres, garde-robe, lingerie, salon de conversation, etc. — avaient été réservés d'avance aux hôtes charmés par l'ingénieuse prévoyance de l'Amérique hospitalière, et ne redescendit enfin des sommets de cet accueillant "gratte-ciel," que pour accepter, plus près du sol ou s'entrecroise habituellement le va-et-vient des hommes et des hommes, une série de déjeuners et de dîners dont la copieuse succulence aurait pu décourager nos estomacs, si nos coeurs n'avaient été constamment soutenus dans ces heures d'affectueux voisinage, par le réconfort d'une amitié véritablement fraternelle."

Les premiers moments de la traversée furent marqués par une émotion dont M. René Bazin, en ses "Paysages d'Amérique," a fort bien indiqué les causes profondes et le motif particulièrement pathétique. La "France," le nouveau paquebot de la Compagnie transatlantique, partait pour son premier voyage, vers les parages où le "Titanic" avait sombré dans un naufrage où furent englouties plus de quinze cents personnes... On ne pouvait se défendre contre la hantise de cette image horrible. Pendant toute la semaine, les journaux des deux mondes avaient propagé partout les échos des cris de détresse où s'était exhalée en d'inutiles appels la désespérance des victimes torturées par les affres de cette épouvantable agonie. On connaissait tous les détails de l'inoubliable désastre; le choc nocturne, quand l'étrave de l'énorme vaisseau eut heurté l'iceberg; la déchirure de la coque, ouvrant une voie d'eau qui tout de suite fit pencher le "Titanic" et l'empêcha de continuer sa route vers l'île de Terre-Neuve, toute proche; et puis cette fatale illusion de sécurité qui retarda les opérations de sauvetage jusqu'au moment où il n'y avait plus rien à faire,—et enfin l'angoisse des minutes suprêmes, le frisson des dernières épouvantes, plus mortel que la mort elle-même, le recul de ces pauvres gens devant l'invasion des houles, l'avant du navire submergé s'enfonçant sous les vagues, tandis que les derniers passagers, réfugiés à l'arrière, serrés les uns contre les autres comme un troupeau sous l'orage, attestaient, malgré l'horreur du gouffre béant sous leurs pieds, les fins divines de l'humanité périssable, et chantaient ensemble un cantique de consolation surnaturelle et d'immortelle espérance:

Plus près de toi, mon Dieu, plus
près de toi...

Toute la ville du Havre assista au départ du magnifique paquebot qui, portant fièrement au Nouveau-Monde le nom et les couleurs de la France, prouvait, par son exemple, à force d'optimisme robuste et confiant, que rien ne saurait interrompre la victorieuse continuité de l'oeuvre humaine... Le quai de marée, la digue, la nouvelle jetée, les berges de l'avant-port, la plage des bains Frascati, tous les gradins de ce grand amphithéâtre qui s'étage depuis les falaises de la rade jusqu'aux hauteurs d'Ingouville et de Sainte-Adresse étaient couverts d'une multitude innombrable de braves gens qui, en agitant leurs mouchoirs, nous signifiaient affectueusement, par ce geste d'encouragement mélancolique, leurs voeux de bon voyage. Au moment où la "France" passa entre les deux phares et sortit du Havre pour gagner la haute mer, une musique, placée à l'extrémité du môle, joua la "Marseillaise." Les échos de l'hymne national se prolongèrent à la surface des eaux en ondulations sonores, avec les reflets d'un soleil voilé de nuages légers, tandis que le superbe navire, prenant sa route à toute allure, battant l'eau du tournoiement de ses hélices, laissant traîner derrière lui, en spirales brunes, entre le ciel bleu et les houles glauques, la fumée de ses quatre cheminées, perdait de vue successivement les parois crayeuses du cap de la Hève, les rochers du Calvados et la presqu'île du Cotentin, toute pâle et comme effacée dans les arrière-plans d'une perspective qu'assombrissait déjà le déclin du jour...

Lire la relation d'un voyage auquel on a pris part, retrouver dans un livre fait à souhait pour le plaisir des lettrés les paysages, les scènes, les hommes et les choses qu'on aurait voulu fixer en soi-même par la puissance du souvenir, et que le cours de la vie, hélas! rend d'heure en heure plus lointains et moins visibles, c'est un très savoureux divertissement, dont je tiens, pour ma part, à remercier M. René Bazin. On sait que l'auteur de la "Terre qui meurt," des "Oberlé," du "Blé qui lève," et de tant d'autres oeuvres délicates et nobles, excelle à décrire la nature, surtout quand le spectacle offert à sa vision éprise de fraîches couleurs et de nuances fines ressemble au décor verdoyant et fleuri de son Anjou natal. Je me souviens qu'au banquet de Montréal, convié par la délégation Champlain à prendre la parole pour s'associer aux éloquents discours de MM. Etienne Lamy et Gabriel Hanotaux, ses compagnons de voyage et ses confrères de l'Académie française, il trouva fort ingénieusement le moyen d'échapper au péril d'une redoutable concurrence, et charma tout l'auditoire en prenant pour thème de son allocution la poésie des campagnes canadiennes. On peut dire qu'il était là-bas comme chez lui, et, sans métaphore, sur son terrain. A partir du moment où notre train, venant de Plattsburgh, eut franchi la frontière du Canada et des Etats-Unis, aux environs de l'Ile-aux-Noix, à l'endroit où la rivière Richelieu sort du lac Champlain, M. René Bazin reconnut le pays de chez nous, les champs paternels et l'horizon accoutumé.

Les bons clochers sortaient des
brumes indécises...

* * *

L'appel de l'angelus répandait sur les campagnes doucement apaisées, lentement décolorées par le déclin d'un beau jour, cette sérénité que donne au labeur quotidien la présence invisible des réalités idéales. On voyait des guérets bien alignés, où le soc de la charrue avait creusé droit et profond, dans la glèbe héréditaire, le sillon ouvert aux semailles et fertile en moissons. Les terres des métairies étaient closes de haies vives et de palissades. C'était l'heure où le pas des laboureurs s'attarde sur les chemins déjà brunis par les ombres de la nuit commençante. La lumière du soleil étant presque éteinte, les fenêtres des maisons rustiques s'éclairaient de la lueur des lampes familiales. En suivant du regard les points brillants qui marquent, ça et là, au ras des plaines, au penchant des collines, au bord des rivières et des étangs, l'emplacement des habitations champêtres, on éprouvait le désir de s'arrêter en route, de faire stopper la locomotive, afin de pouvoir rendre visite, comme cela se fait chez nous, à toute la parenté... M. René Bazin ne résista pas à la tentation de cousiner à loisir avec les Français du Canada. Il demanda au chef de la délégation Champlain un congé en bonne et due forme, et tandis que ses compagnons remontait en chemin de fer pour aller voir les chutes du Niagara, il resta encore une semaine dans la Nouvelle-France, avec M. Etienne Lamy qui devait représenter l'Académie française au congrès de Québec.

Ce fut, pour le généreux et tendre poète de "Donatienne" et de "Davidée Birot," si pieusement attaché à la recherche de toutes ces reliques de la nationalité française, qui ont un charme d'ancienneté vénérable et un salubre parfum de terroir, ce fut l'occasion de goûter là-bas, sur place en longeant les rives du Saint-Laurent, la saveur d'une émotion très neuve, dont il nous fait part en termes choisis. Les églises du Canada, ne sont pas encore bien anciennes. Mais les familles françaises, fidèlement groupées dans les paroisses des diocèses canadiens, autour des clochers bâtis par les compagnons du père Barthélemy Vimont ou de M. de Maisonneuve, dans les provinces de Montréal et de Québec, sont, à elles seules, des monuments où se maintient, de génération en génération, de siècle en siècle, la tradition des vertus patriarcales qui fondent les races sur de solides assises, et qui assurent, par les lentes semailles d'un laborieux passé, les moissons de l'avenir.

—Tenez, disait à M. René Bazin le savant abbé Gosselin, son guide au bourg de Saint-Joachim, en lui montrant les descendants des familles qui depuis deux cents ans, n'ont point quitté le sol défriché par les premiers fondateurs de la Nouvelle-France, il y a ici un Joseph Bolduc, dont la noblesse remonte à sept générations, jusqu'à Louis Bolduc, procureur du roi, de Saint-Benoit, évêque de Paris, et qui vint ici, dans le comté de Montmorency, en 1697. Il y a un Féruce Gagnon, qui descend d'un Pierre Gagnon, de Tourouvre en Perche, venu à Saint-Joachim en 1674...

A ce propos, je songe que c'est précisément un descendant de cette lignée, M. Ernest Gagnon, membre de l'académie de musique de Québec, qui a publié chez le libraire Beauchemin, à Montréal le recueil des "Chansons populaires du Canada." Quelles adorables chansons Elles valent les plus beaux parchemins nobiliaires. Elles sont des titres authentiques et précieux qui attestent la pérennité d'un lignage ininterrompu et la fidélité d'une mémoire incapable d'oubli. L'âme audacieuse et gaie de la vieille France chante encore au Canada. Elle chante en filant sa quenouille, pendant les veillées d'hiver, devant l'âtre où flambe un bon feu, au coin du foyer où la famille rassemblée vient mettre en commun, après le rude labeur des journées brèves, ses souvenirs et ses espérances, — ses rêves et ses visions, les sourires un peu attristés des vieux et les rires des jeunes, les amours qui nous aident à vivre et les regrets qui nous préparent à mourir, les deuils qui nous infligent l'amertume des larmes et qui nous procurent en même temps la douceur de croire à une immortalité bienheureuse,—tout ce qui défend l'existence humaine contre les rigueurs de la nature et contre les coups du sort. Elle chante, dans les labours, en confiant le bon grain à la bonne terre qui nous donnera notre pain quotidien. Elle chante la "Claire fontaine" et le "Bois du rossignolet," pour célébrer, après la fonte des neiges hivernales, quand les souffles précurseurs de la saison nouvelle brisent de leur tiédeur caressante les blocs de glace dans les grands lacs du nord, la grâce du printemps qui incline les coeurs à la douceur des fiançailles. Elle chante, comme autrefois chez nous la naïve chanson des noces villageoises:

Buvons à la santé
Des jeunes mariés!...

Elle chante aussi, sur une cadence qui ressemble au bercement du roulis et du tangage, pendant les navigations des voiliers inclinés sur la vague:

C'était une frégate...

A Saint-Malo, beau port de mer... et les "Prisons de Nantes," et ce refrain préféré des marins de l'Aunis et de la Saintonge, embarqués à Brouage avec Samuel Champlain, "capitaine pour le roi en la marine du ponant":

En revenant de la jolie Rochelle,
J'ai rencontré trois belles demoi-
selles,
La voilà ma mie que mon coeur
aime tant...

C'est qu'avant d'être des laboureurs de la terre, les Français du Canada furent des travailleurs de la mer. Ils se souviennent des voiles blanches, joyeusement déployées sous la jolie brise:

C'est le vent, frivolant...

Ils n'ont pas oublié les brumes qui trop souvent barrent la route des vaisseaux par le travers de Terre-Neuve, la triste "boucaille" qui ferme l'horizon, ternit les eaux, et semble interdire toute espérance au coeur des navigateurs. C'est dans ces alternatives de joies brèves et de peines souvent prolongées interminablement par l'inclémence de la mer, que les premiers explorateurs du St-Laurent ont appris la patience indomptable qui vient à bout des pires difficultés, le robuste optimisme qui sait attendre les échéances lointaines, et cette heureuse incapacité de découragement qui égale aux plus hautes entreprises l'âme de tous ceux qui demeurèrent là-bas, sur le territoire illimité de la Nouvelle-France, les survivants des équipages de Champlain et des bataillons de Montcalm.

L'auteur des "Paysages d'Amérique" s'est plus à retrouver l'expression ingénue de ces vertus très nobles dans les propos familiers des gens de là-bas, de "nos gens," avec lesquels il aimait à lier conversation à la bonne franquette, selon la guise de chez nous. Amiot, Larosée, Brindamour, Blondin, Malouin, Papillon, Latulipe, Robitaille, Sansfaçon, etc., ainsi s'appelaient ses interlocuteurs, à Saint-Anne de Bellevue, ou dans la grande salle de la ferme des Coteaux, près de Québec. Un fermier de Montmagny, lui montra fièrement la généalogie de toute une dynastie agricole, dont l'ancêtre, "arrivé au Canada, acheta de Basile Fournier et de Françoise Robin, son épouse, un certain terrain..." Ce terrain, ameubli, employé depuis plus de deux siècles par des mains françaises, est aujourd'hui florissant, opulent comme une seigneurie d'outre-mer.

M. Fortunat Bélanger, propriétaire d'un domaine sur les bords de la rivière du sud, tout jeune et déjà père de onze enfants, disait à ses visiteurs, venus de France:

—Vous ne nous aimez pas comme nous vous aimons. Nous avons l'oeil sur la France, toujours.

Dans ce livre de M. Bazin, il y a d'autres récits, non moins intéressants: une série de "visites en Angleterre," des "promenades en Corse", une croisière au Spitzberg, agrémentée d'une chasse à la baleine et animée par les dramatiques péripéties d'un échouement sur les côtes de Scandinavie dans les parages d'Outer-Way... J'ai choisi de préférence, parmi ces pages enluminées tour à tour de couleurs vives ou de nuances douces, comme un album d'aquarelles, les images qui révèlent à nos curiosités fraternelles, les principaux aspects du Canada français. L'attrait d'un sujet favorisé, depuis quelque temps, par l'actualité parisienne m'invitait à cette prédilection. Et enfin j'espère que le spectacle d'une terre si vivante, si bien peuplée, et qui renaît chaque jour sous un labeur vaillant et obstiné, pourra donner une suite, et, pour ainsi dire, une contre-partie, aux émouvants tableaux de la "Terre qui meurt."

GASTON DESCHAMPS.

Les commerçant de Montréal demandent l'établissement d'une ligne d'été de paquebots entre Montréal et les Indes Occidentales.

* * *

Les inscriptions totales des terres publiques du Dominion durant le mois de janvier 1913 furent de 1,758, comprenant les concessions gratuites, les droits de préemption, etc.

* * *

La pose des rails sur la voie d'embranchement de la rivière de la Paix, du chemin de fer Canadien-Nord a commencé le 29 janvier.

LES ALLIES CONSERVENT LA VICTOIRE

Les alliés des balkans déclarent que la paix sera très onéreuse pour la Turquie.—Les demandes des alliés comprendront une indemnité de guerre de $350,000,000. — Aéroplane détruit.

Constantinople, 27—Alors qu'il faisait une reconnaissance au-dessus des fortifications d'Andrinople, aujourd'hui, un aéroplane militaire bulgare a été frappé par un obus turc et est tombé immédiatement. Il était piloté par un officier russe, le lieutenant Nicolas, qui fut fait prisonnier par les Turcs. Le rapport du commandant turc ne dt pas si l'aviateur fut blessé ou non.

* * *

Les conditions sont rudes

Athènes, 28 — "La guerre des Balkans ne cessera pas, à moins que la Turquie ne se mette à genoux et n'implore son pardon," a dit le premier ministre Venizelos, qui est arrivé ici, aujourd'hui, pour conférer avec le roi George. A la demande du roi, M. Venizelos visita récemment les souverains de la Bulgarie, de la Serbie et du Monténégro. Il discuta avec eux des progrès de la guerre et des plans pour qu'elle fût continuée.

"Le gouvernement *ottoman*, a-t-il ajouté, peut être assuré que les conditions de paix de l'avenir seront encore plus tranchées et plus vigoureuses que celles *imposées* par les alliés à la conférence de Londres. Nous insisterons sur une forte indemnité, pour payer les dépenses de la *guerre*."

A ce sujet, on disait ici, aujourd'hui que les alliés demanderaient une indemnité de pas moins de $350,000,000, lorsque les *négociations* de paix seraient refusées de nouveau.

* * *

Une indemnité de guerre

Sofia, 28 — Le ministre des finances déclare que le paiement d'une *indemnité* par la Turquie est une condition essentielle à la conclusion de la paix. Cependant, on ajoute que les alliés n'insisteront pas pour le paiement immédiat.

* * *

La Russie interviendra

St-Pétersbourg, 28 — On rapporte que la flotte russe de la mer du Nord se tient prête à intervenir *si* la Roumanie refuse d'accepter la médiation des puissances et attaque la Bulgarie.

On éprouve beaucoup d'anxiété, ici, au sujet de l'information que les Roumains concentrent leur cavalerie et leur artillerie près de Silistria.

NOUVELLES REGIONALES

LAMOUREUX, ALTA

De notre correspondant particulier.

M. Zotique Marcotte, agent d'immeubles à Edmonton, était en visite chez des amis ,dimanche dernier; M. Pierre Bernier, de North Edmonton, était également venu rendre visite à des parents.

Le R. P. Martin, O.F.M., était récemment de passage au milieu de nous de retour de ses *missions* de Red Water et Pine Creek.

Beaucoup de travaux se font actuellement dans la paroisse en fait de charrois de charbon, glace, bois et surtout de gravier, car bon nombre de nos fermiers se proposent de faire, cette année, des fondations de béton à leurs bâtisses, particulièrement aux graineries. Cette initiative mérite tout spécialement d'être encouragée.

L'on s'attend à ce que le nouveau pont sur la rivière au nord du village dont on a jeté les fondations en béton cet automne, soit terminé avant la débâcle de la rivière. Il y a trop de trafic sur cette route pour attendre plus longtemps la pose de l'acier et le district qui s'en sert va faire incessamment une requête à cet effet.

Nous sommes actuellement visités par différentes maladies. Mme Jos. Gagnon est encore sous les soins du médecin qui hésite encore à se prononcer sur son cas qui dure déjà depuis six semaines.

Mme Toussaint Tremblay a été sérieusement malade dimanche, des suites d'une affection cardiaque dont elle se ressent encore. Espérons que le beau soleil printanier ramènera promptement à la santé toutes nos malades.

CHAUVIN, ALTA

Le Dr L. P. Roy, d'Augusta, Maine. est reparti mercredi, après avoir été, pendant quelque *temps*, l'hôte de son frère, M. Léger Roy, marchand.

Un autre frère de M. Léger Roy, M. David Roy, de St-Michel de Bellechasse, était également à Chauvin la semaine dernière, il doit repartir sous peu pour l'Est. Les frères de M. Roy ont été enchantés de leur voyage dans l'Ouest et ils emportent un excellent souvenir particulièrement de la belle ville d'Edmonton.

—M. Georges Tessier part aujourd'hui pour un séjour de 5 ou 6 mois en Colombie Britannique.

—Une association libérale vient d'être fondée à Chauvin. Voici quelle est la liste des personnes qui en font partie:

Président d'honneur: G. M. Douglas.

Vice-président d'honneur: M. L. Forster.

Président: S. G. Lewis; vice-président, A. E. Keith; 2ème vice-président, L. E. Roy; secrétaire, D. U. Parcel; trés., U. Smith.

Comité exécutif: J. S. Crittenden, Rocky; O. C. Nicetwold, G. Reynolds, U. O. Harris, H. Strachen, Ch. Kirby, Arthur Bélanger, E. U. Hunt, Alex. Clifford, James Simple, Ch. Dumont, D. E. Cahill, Jos. St-Pierre, L. Sands et M. Nicholson.

ST-PAUL, ALTA

De notre correspondant particulier.

L'activité règne toujours à St-Paul; pas un jour se passe sans que quelques transactions importantes s'effectuent; notons spécialement cette semaine la vente faite par M. Elzéar Poitras qui a cédé 80 acres de terrain situé à un mille du centre du village à deux syndicats montréalais.

Ce n'est pas la première fois que des Montréalais affirment ainsi leur confiance dans notre localité. L'activité à l'intérieur et la confiance en notre avenir à l'extérieur sont un gage certain de progrès pour notre ville.

Un autre fait non moins important pour nous est l'établissement d'une succursale de la Banque d'Hochelaga. Depuis quelque temps le besoin d'une banque se faisait vivement sentir *ici*, et nous sommes heureux de penser que nous l'aurons dans un mois au plus tard.

Nous devons l'établissement de cette succursale aux *efforts* réitérés de notre député, secondé par notre Chambre de Commerce et au jugement prévoyant de M. A. Lefort, le gérant de la Banque d'Hochelaga à Edmonton, qui a su apprécier la valeur commerciale de St-Paul, et faire en conséquence un rapport favorable à *l'établissement* d'une succursale ici.

Nous sommes certains que les affaires de banque seront prospères dès le début et que l'initiative des directeurs *trouvera ainsi* une juste récompense.

La construction est très active et l'on craint que les scieries ne produisent pas suffisamment de matériaux au moment où la saison battra son plein.

—M. R. C. St-Germain, de Nashua, N.H., a décidé de s'établir à St-Paul, où il *ouvrira* une pharmacie-librairie; M. St-Germain est également opticien; nous lui souhaitons bon succès.

—M. Oscard Savard *nous est* revenu de Montréal, enchanté de son voyage.

—Au nombre des dernières ventes de lots effectuées par le bureau Joly & Cloutier, nous citerons les noms suivants d'acheteurs: M. Wilfrid Gariépy, une lot $650; M. L. Ostigny, deux lots, $1,000; Eug. Lamoureux, 2 lots pour $700; Frank Desaulniers, 1 lot à $450; Victor Trudel, 1 lot à $450. Tous ces lots ont été achetés du côté ouest de la rue principale et de la première rue. Du côté est M. Létourneau a acheté un lot $600. Tous les acheteurs *ont compris* que ces lots vaudront le double dans deux mois.

—La Chambre de Commerce a fait l'élection de ses officiers le 21 février dernier. Ont été élus: Président par acclamation, M. J. N. Thibeaudeau; 1er vice-président, M. M. Duquette; 2ème vice-président, M. W. Pépin; sec.-trés. et correspondant, Ernest Cloutier; tous ces officiers ont été réélus par acclamation. Nous sommes certains que ces messieurs sauront se montrer à la hauteur de leur importante tâche.

Notre Chambre de Commerce devra s'occuper activement de plusieurs questions en particulier de notre voie ferrée. Par une entrevue de notre député avec le Ministre des Chemins de fer on pourrait obtenir que la Compagnie du C. N. R. mette au travail au moins trois entrepreneurs entre Oliver et St-Paul et que les travaux soient poussés partout en même temps.

—M. Jos. Benoit est de passage à St-Paul en compagnie de sa famille.

—Après avoir visité St-Paul, M. et Mme Poisson ont décidé de s'établir dans notre localité qui leur semble avantageuse sous tous les rapports.

—Les affaires de notre barbier, M. P. Benoit, devenant de plus en plus florissantes, ce dernier a dû faire des améliorations notables à son établissement.

Une critique émanant de la Grande-Bretagne

Le "Manchester Guardian", du 7 février 1913, compare, dans un article habile, la politique de tribut naval canadien aux politiques plus viriles de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Il dit entre autres choses:

"Le vaisseau "New-Zealand," inspecté mercredi par le roi, a quitté l'Angleterre hier pour la Nouvelle-Zélande. C'est le premier navire de guerre que possède une colonie et qui ait été construit à ses frais.

"Ce sera le navire le plus puissant du Pacifique; plus tard — car il faut plus longtemps pour faire des officiers que pour construire des navires — il sera monté entièrement par des Zélandais. L'Australie fait construire également une *flotte* qui sera aussi sa propre flotte contrôlée par sa propre amirauté et qui stationnera dans ses propres eaux. Cette politique de flotte séparée délibérément adoptée par l'Australie et la Nouvelle-Zélande étai taussi la politique canadienne avant que le gouvernement Borden arrivât au pouvoir.

"L'objection principale au plan Borden, c'est qu'il fait quelque peu violente au nationalisme colonial, et au principe de "Pas de taxe sans représentation"; si on le modifie en donnant au Canada une représentation dans le cabinet du Comité de la défense impériale, alors le Parlement Impérial a un motif de plaintes tout comme le Parlement du Dominion, parce que le Comité n'est pas complètement responsable ni envers l'un ni envers l'autre. Mais n'y a-t-il pas au point de vue naval des objections également fortes? Nous croyons qu'il en a, et il nous semble qu'il n'est pas très juste envers l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les premières colonies qui ont des navires à elles, d'essayer de faire croire qu'elles nous sont moins utiles que le Canada avec son nouveau projet de loi.

La décentralisation présente de grands avantages aussi bien dans les affaires navalles que dans la politique. Le plan australien met toute la force de la nationalité dans la flotte, le plan canadien la divise — *il temporise*, — il donne aujourd'hui, mais il peut retirer demain, il est hérissé de conditions, il a déjà soulevé les partis l'un contre l'autre. En Australie et en *Nouvelle-Zélande*, tous ceux qui aiment leur pays s'intéresseront à la marine; au Canada ils ne *supporteront* la marine que dans la mesure où ils approuvent telle ou telle politique que le projet naval doit soutenir — idéal de dévouement très différent. Enfin le plan australien donnera probablement lieu à de nouvelles idées de tactique et de stratégie; le plan *canadien* d'autre part encouragera une centralisation excessive de contrôle et d'administration, et une uniformité déprimante d'idées navales.

Les dernières staistiques concernant l'industrie laitière au Canada pour l'année 1910, compilées en juin 1911, *indiquent* qu'il y avait 1,053 fabriques en opération. La valeur des immeubles et des installations était de quatre millions de dollas.

POUR DETRUIRE LES AEROPLANES

Paris, 25 — Un appareil vient d'être inventé qui, s'il répond à l'attente, aura une importance considérable comme engin de guerre pour et contre les aviateurs.

Le général Hirschauer, du corps d'aviation, a reçu une communication de l'inventeur, le Dr Cousin, qui a récemment fait des expériences avec son appareil en compagnie de Jules Védrines, l'aviateur. Il informe le général Horschauer que l'appareil, qui est petit, simple et peut être porté dans un havresac de soldat, en provoquant des perturbations atmosphériques, peut faire chavirer n'importe quel type d'aéroplane, même à une hauteur de 9,000 pieds.

L'intérêt du travailleur

Au cours du débat naval, M. F. F. Pardee a clairement fait ressortir la différence qui résulterait pour l'ouvrier canadien à la politique Borden qui consiste à vouloir donner $35,000,000, à l'Angleterre était acceptée de préférence à la politique Laurier qui consiste à construire une marine canadienne au Canada.

"Mes honorables collègues qui me font face disent qu'ils se proposent d'envoyer à la Grande-Bretagne la somme de $35,000,000. Qu'en résultera-t-il?

Si mes renseignements sont exacts, M. l'Orateur, 70 pour cent de ces $35,000,000, c'est-à-dire $24,500,000 iront dans les poches des salariés. Or, si cet argent va dans les poches des ouvriers, sûrement toutes les catégories de la terait pour l'ouvrier canadien si la population en profiteront et grâce à cette aisance de l'industrie, leurs marchés seront plus actifs que jamais. Voici, j'en ai la certitude une remarque qui fera plaisir à mes collègues d'en face. Mais alors M. l'Orateur, pourquoi, au nom du Ciel, nous arrogeons-nous ici le droit d'expédier en dehors de notre pays cete formidable somme de $35,000,000 afin que le peuple des autres pays puisse en profi- er et non pas les artisans, les cultivateurs et les autres classes de la population du Canada. C'est tout ce qu'il y a de plus anti-canadien. Et la perte d'argent qui s'ensuivra pour nous est encore peu de chose par comparaison au reste; à partir du moment où le Parlement votera cette somme, tous les pays du monde sauront que le Canada contribue à la flotte de l'Empire britannique, qu'il n'a ni assez d'intelligence ni assez de ressources, et surtout et par-dessus tout, ni assez de confiance en lui-même pour dire: Oui, nous dépenserons cet argent, mais nous le dépenserons dans les limites de notre pays."

Les libéraux sont toujours à la tête de la Chambre

Il était juste et conforme au précédent que les premiers mots prononcés au parlement canadien sur les héroïques victimes de la glorieuse expédition britannique au pôle sud l'aient été par un libéral canadien-français, éloquemment secondé par le leader canadien-français du parti libéral. Ce ne fut qu'un bref épisode en Chambre, quelques courtes minutes pendant lesquelles les accents fiers et patriotiques de Sir Wilfrid Laurier et l'honorable Rodolphe Lemieux élevèrent le parlement bien au delà de ses bornes ordinaires. Tous deux, à titre de sujets britanniques, se dirent fiers de la gloire que les actes du capitaine Scott et de son parti faisaient rejaillir sur eux, fiers également de ce que l'Angleterre et sa marine fussent aussi riches en héros aujourd'hui que dans son glorieux passé. Grâce à cette initiative des leaders de l'opposition canadienne, il est possible que les malheureux parents des héros des régions antarctiques soient secourues non seulement par la nation britannique mais par l'empire tout entier.

Depuis le 1er janvier, des fourrures d'une valeur de $100,000 ont été expédiées d'Athabasca Landing, Alberta, et le commerce de l'année se chiffrera probablement à plusieurs millions de dollars.

LETTRE D'OTTAWA

Borden n'a pas de manda tdu peuple. — Il essaie maintenant de faire ce qu'il critiquait autrefois dans Laurier.

Le débat final qui a précédé la deuxième lecture du bill naval de M. Borden, a mis en lumière quelques-unes des singularités les plus frappantes de cette proposition. En terminant le débat, M. Borden déclara qu'après avoir emprunté $35,000,000 pour construire trois navires de guerre, le gouvernement remettrait ces navires à l'Amirauté, mais comme une sorte de "prêt sur demande."

Voici ses propres termes: 'Nous proposons que cette somme soit dépensée par le gouvernement du Canada, sous la surveillance de l'Amirauté britannique.' "Nous ne proposons pas que ces navires cessent d'appartenir au peuple canadien ou au gouvernement du Canada... Nous voulons qu'ils restent la propriété du peuple canadien... et qu'ils puissent être rappelés lorsque le peuple canadien, par l'entremise de son parlement, le jugera à propos. Nous ne croyons pas que le peuple canadien désire que cette mesure lui soit soumise. Tout ce qu'elle comporte lui a déjà été exposé avant la dernière élection générale, et le peuple canadien s'est prononcé d'une manière non équivoque sur cette question par le verdict qu'il a rendu le 21 septembre 1911."

C'est ainsi que parlait M. Borden, fort de sa majorité au parlement, le 13 février 1913.

Voyons un peu maintenant les propos que le même M. Borden tenait autrefois sur cette question. A l'ouverture de la session de 1910-11, lorsque le gouvernement Laurier annonça son programme de marine canadienne, M. Borden déclara, en proposant un vote de censure, que le discours du Trône "n'indiquait pas que les conseillers de Votre Excellence aient la moindre intention de consulter le peuple sur la politique navale du Canada."

Il visait alors la politique navale permanente. Ce vote de censure fut repoussé par la Chambre. Vint alors un amendement proposé par l'honorable F. D. Monk, exprimant le regret que le discours du Trône "n'indiquât nullement" que le gouvernement eût l'intention de consulter le peuple sur sa politique navale et sur la "question générale de la contribution du Canada aux armements impériaux."

Cet amendement couvrait les deux questions, aussi bien celle de la contribution que celle de la politique permanente. Il fut appuyé par M. Bordon, alors chef de l'opposition, et par la plupart de ses partisans.

Ces choses se passaient en novembre 1910. Le gouvernement Laurier avait commencé à poser les fondements d'une politique navale permanente lorsque la question de la réciprocité rendit nécessaire un appel au peuple. On sait que le principe libéral a toujours été d'en appeler au peuple chaque fois qu'une grande question politique donne lieu à un vif conflit d'opinions dans le pays.

La campagne électorale se fit en août et septembre 1911. M. Borden visita à tour de rôle Ontario, Québec et les Provinces Maritimes, mais jamais au cours de sa tournée, il ne fit la moindre allusion à une urgence ni à la nécessité d'une contribution; chaque fois qu'il parla de la question navale ce fut tout simplement pour dire que le peuple devrait être consulté avant que l'on fît quoi que ce soit. Dans Québec il évita avec le plus grand soin les districts français, les laissant entièrement à ses alliés les nationalistes, qui, eux, firent la lutte en s'opposant à ce que le Canada apportât aide à la défense impériale.

Le 19 septembre M. Borden lança au peuple un dernier appel qui fut reproduit dans toute la presse conservatrice du pays. Cet appel roulait entièrement sur la réciprocité. Aucune autre question n'y était visée.

Enfin, le soir du 21 septembre 1911, lorsqu'il devient évident que la victoire lui demeurait, M. Borden publia la déclaration suivante: "Le peuple a répondu à ceux qui voulaient passer de force le pacte de la réciprocité au parlement en s'appuyant sur une majorité temporaire qui ne possédait aucun mandat à cet effet. Bien que le parti conservateur se soit prononcé et ait lutté contre ce pacte, c'est le peuple canadien qui a triomphé en cette occurrence et non pas un parti politique quelconque." Et cependant le premier ministre ose dire aujourd'hui: "Tout ce que comporte cette mesure a déjà été soumis au peuple canadien avant les élections générales, et le peuple canadien s'est prononcé sur cette question d'une manière non équivoque."

C'est clair comme le jour, et les propres paroles de M. Borden se retournent contre lui. Il essaie de faciliter le passage de son expédient naval au parlement en s'appuyant sur une majorité temporaire qui ne possède aucun mandat à cet effet.

La redistribution d'abord

Maintenant que le débat naval est entré dans sa deuxième phase après la deuxième lecture du bill, une demande venant de l'ouest démontre plus que jamais la nécessité de la soumettre au peuple. L'Ouest exige que les provinces des prairies soient appelées à se prononcer avant que le gouvernement lie le Canada par sa politique de contribution navale. M. Turriff, d'Assiniboine, a fait la proposition suivante: "Aux termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le gouvernement est obligé par sa constitution à présenter immédiatement une mesure pourvoyant au réajustement de ces provinces dans la représentation à la Chambre des Communes d'après la population desdites provinces au recensement de 1911, et la Chambre doit laisser ce bill en suspens tant que ce réajustement n'aura pas été effectué et que le peuple n'aura pas été dûment consulté."

Il n'en fallait pas moins pour opérer sur les bancs du gouvernement la cure de ce mal que le docteur Michael Clark appelait "l'épidémie de mutisme, et le débat reprit avec une nouvelle vigueur.

Le gouvernement n'a pas apporté de faits nouveaux, mais au moins nous savons définitivement aujourd'hui que M. Borden et ses partisans méprisent tout autant leurs devoirs constitutionnels que leurs engagements pré-électoraux et qu'ils se proposent de forcer s'ils le peuvent, l'adoption de cette mesure législative sans donner aux provinces de l'Ouest le droit de se prononcer. Il sera intéressant de voir comment les députés conservateurs de l'Ouest voteront sur cet amendement, feront-ils passer la loyauté au parti avant les droits constitutionnels de leurs électeurs?

Déjà la rumeur circule dans les couloirs que le gouvernement essaiera de bâillonner la Chambre avec l'aide de l'orateur et appliquera la clôture pour mettre fin aux débats. S'ils osent le faire, en dépit de la répugnance visible du Canada pour les pratiques rétrogrades des tories, il est certain que le parlement et le pays en manifesteront la plus vive indignation et que M. Borden et son parti n'en arriveront que plus tôt au précipice vers lequel ils se dirigent si aveuglément.

Un défi d'élection

Sir Wilfrid Laurier a clairement montré quelle était l'attitude de l'opposition lorsqu'il a appuyé l'amendement de M. Verville représentant du Travail, à Montréal: "Le Parlement ne doit pas donner son consentement à cette résolution avant qu'elle ait été soumise aux électeurs et qu'elle ait été approuvée par eux. Sir Wilfrid Laurier montra que cette attitude était tout à fait conforme à celle que M. Borden avait prise autrefois et il défia celui-ci de l'adopter en déclarant que ce serait tromper l'électorat que de passer outre. M. Borden ne put répondre que par quelques sarcasmes d'un goût douteux sur l'avantage qu'il y aurait à ce que les hommes politiques tinssent leurs promesses et il refusa catégoriquement de soumettre sa politique à l'électorat. Le parti conservateur n'attache plus aujourd'hui autant d'importance à remplir ses engagements que M. Borden aurait voulu nous le faire croire dans son discours d'Hallifax.



CHRONIQUE LOCALE

M. Moïse Constantin, de St-Albert, est de retour d'un voyage de deux mois dans la province de Québec.

Durant son séjour dans l'Est, Mme Constantin a visité St-Benoit, St-Scholastique, St-André, Montréal, etc. Deux des soeurs de Mme Constantin, Mmes Jos. Chénier et J. Levert, sont établies à St-Hermas.

M. Louis Arsenault est de retour d'un voyage de près d'un mois dans les Etats de Washington et de Montana. Durant son voyage M. Arsenault, qui était accompagné de M. L. H, Maillet, a visité Spokane, Butte, Anaconda, Helena Great Falls, etc.

Les affaires sont très actives dans toutes ces villes, mais notre concitoyen nous déclare préférer de beaucoup, cependant, Edmonton sous le rapport de l'avenir, de la prospérité et de la beauté.

Durant leur séjour à Butte Montana, MM. L. Arsenault et L H. Maillet ont été les hôtes du Dr Maillet, établi depuis de longues années à Butte, Mont.

M. et Mme Louis Arsenault nous prient de remercier en leur nom leurs nombreux amis qui leur ont témoigné une si vive sympathie à l'occasion de la perte douloureuse qu'ils ont faite dernièrement de leur fille Edith. Une marque aussi unanime de sympathie leur a été une profonde consolation dans leur deuil cruel.

M. U. Limoges est de passage à Edmonton, de retour de Hinton Alta, où il a fait un séjour de trois mois. M. U. Limoges est parti pour St-Vincent, Alta, où il passera quelque temps dans sa famille.

M. Joseph Guy, d'Edminston N.B., ancien inspecteur des ponts du comté de Madawaska, est en voyage dans l'Ouest depuis quelques semaines.

M. Guy a été absolument surpris de trouver en Alberta une terre agricole aussi riche et des fermes aussi parfaitement installées; il a été particulièrement heureux de voir tant des nôtres établis à la campagne, jouir d'une large aisance, tandis que dans les villes les Canadiens-français ont su se créer des positions enviables parmi nos compatriotes de langue étrangère. Les villes de l'Ouest si belles avec leurs larges rues, leurs beaux édifices et leur grande activité ont beaucoup plu à M. Guy en particulier Edmonton, où il a trouvé plaisir à prolonger son séjour. M. J. Guy a acquis des intérêts fonciers dans le Nord, car il croit au brillant avenir réservé à cette région.

M. et Mme Théo. E. Landry partiront à la fin de cette semaine pour Grouard, Alta. M. T. E. Landry a l'intention d'établir au printemps une scierie dans la jeune ville du nord. Nous souhaitons bon succès à M. Landry dans son entreprise.

M. Bronot, D.L.S. est arrivé d'Ottawa cette semaine, dans le but de se préparer aux travaux d'arpentage de la saison.

M. et Mme H. Lapointe font part de la naissance d'un fils qui a été baptisé sous les noms de Paul Henri, Maurice. Parrain et marraine, M. A. Kirouac et Mme L Tournier.

A l'occasion du baptême, célébré par M. l'abbé J. E. Lapointe vicaire à l'Immaculée Conception les heureux parents ont donné un thé qui réunit un grand nombre d'amis.

ELM PARK

Cet été les tramways vont très probablement circuler dans Elm Park et le traverser de part en part, c'est là, du moins, l'avis des arpenteurs qui ces jours derniers sont venus arpenter l'avenue Paul. Pour le coup, nous n'aurons plus rien à envier au centre de la capitale, je veux dire pour le genre de locomotion, car déjà nous avons le G. T. P. à notre porte et le chemin de fer Dunvegan à deux pas. De plus, on fait courir le bruit qu'une troisième ligne de chemin de fer va passer sur City View qui se trouve à côté. Après cela, comment voulez-vous que Elm Park ne devienne pas sous peu un centre important pour le commerce? La semaine dernière, il s'est vendu sur le marché des lots jusqu'à $1200 et même $1500.

Cette semaine, il nous est encore arrivé un bon Canadien-français, Monsieur Lafortune. Mais, par contre, nous avons vu avec peine partir la famille Dugal qui va demeurer pour quelque temps à Battleford. Cette excellente famille espère bien revenir un jour habiter Elm Park où elle a des propriétés.

M. et Mme Thibault, nouvellement arrivés dans la place, viennent d'avoir la douleur de perdre leur fille aînée, enlevée subitement à leur tendre affection.

LES CONSERVATEURS PERDENT LA TETE

"Les dieux privent de raison ceux qu'ils veulent anéantir." La vérité de cette maxime a été amplement démontrée par le gouvernement de M. Borden, en ces derniers jours, dans le cas de M. R. C. Miller, l'ex-président de la "Diamond Light and Heating Co.", de Montréal. M. Miller est une victime de l'appétit insatiable des tories. Comme président de la Compagnie, il avait à sa disposition de fortes sommes qu'il dépensait pour s'assurer des entreprises, et, Malheureusement pour lui, sa maison avait fait nombre d'affaires avec l'ancien gouvernement libéral. Naturellement les conservateurs s'entêtèrent à prouver qu'il avait dépensé son allocation en pots-de-vin lorsque les libéraux étaient au pouvoir, et M. Miller dut subir un interrogatoire à ce sujet devant le Comité des comptes publics.

M. Miller déclara sous serment qu'il n'avait dépensé aucune partie de cette somme au profit des membres du parlement, des sénateurs ou d'aucun des employés au service du gouvernement; que du reste le Comité n'avait nul droit de l'interroger là-dessus. Il refusa de rendre compte de l'emploi de cet argent. Le mardi suivant sur la proposition de M. Middleboro, M. Miller fut appelé à paraître à la barre de la Chambre et la question lui fut de nouveau posée. Il répondit qu'après avoir consulté son avocat il refusait de répondre parce qu'en le faisant il s'incriminerait lui-même et que de plus il considérait cette question comme une ingérence injustifiable dans ses affaires privées.

Sa réponse souleva de bruyants éclats de rire parmi les députés libéraux qui s'opposaient à cette résurrection des pratiques moyenâgeuse et l'on cria "à la Tour." Mais il fallait que le gouvernement sortit du bourbier dans lequel il s'enfonçait. On proposa de remettre M. Miller au sergent-d'armes et cette proposition fut acceptée, mais tous les députés libéraux votèrent contre. Le donjon de la tour n'ayant jamais été employé, avait été converti en Chambre de Comité et à défaut de la chambre d'horreurs classique, M. Miller fut consigné dans des quartiers très confortables, sous la surveillance du député sergent-d'armes. Malgré toute la sévérité de son emprisonnement, il se promenait dans les corridors, assistait aux sessions de la Chambre et jouissait des privilèges du restaurant. Mais la situation changea du tout au tout le jeudi suivant lorsque M. Miller fut de nouveau appelé à comparaître devant la Chambre. Ce changement représentait bien l'attitude que les deux partis ont toujours gardée dans l'histoire; les libéraux combattant pour la liberté individuelle et les tories s'acharnant à vouloir faire emprisonner les gens. De fait ils paraissaient si déterminés à vouloir précipiter l'affaire que l'opposition parla de tactiques russes.

M. Miller changea d'avocat et de plaidoyer. Il déclara qu'au cours des cinq années pendant lesquelles la somme de $41,000 lui avait été confiée pour obtenir des affaires, il n'en avait jamais versé la moindre partie aux sénateurs, aux membres du Parlement ni à aucun employé du gouvernement. Mais il déclara qu'il ne pouvait rendre compte de la manière dont il l'avait dépensée parce que ce renseignement, s'il était connu, porterait un grave préjudice à trois actions civiles en suspens au sujet de cet argent. Il refusait donc de s'incriminer. Il déclara qu'il ne pouvait en conscience donner ce renseignement. Il assura la Chambre de son respect le plus profond et la pria d'être magnanime et de le rendre à la liberté.

Sa cause fut vigoureusement défendue par l'honorable William Pugsley qui fit remarquer que la question à laquelle on voulait l'obliger de répondre ne serait tolérée par aucune cour, car c'était une question insidieuse; on voulait savoir à qui Miller avait payé cet argent pour obtenir des contrats du gouvernement tandis qu'il avait simplement déclaré avoir dépensé pour obtenir des entreprises en général. M. Pugsley cita également des règlements prescrivant que deux jours d'avis auraient dû être donnés avant cette motion; c'est du reste ce qu'avait déjà fait remarquer Sir Wilfrid Laurier quand la Chambre fut saisie de l'affaire. En tous cas, M. Pugsley déclara que dans une affaire aussi sérieuse, lorsqu'il s'agissait de la liberté individuelle il ne devrait pas y avoir de précipitation indue, et que le procès contre M. Miller devrait être sorti de la phase des témoignages avant de prendre des mesures rigoureuses contre lui. Un long débat suivit pendant lequel d'autres députés libéraux appuyèrent les prétentions de M. Pugsley.

Mais rien n'y fit. Le gouvernement, conduit par MM. Meighen et Middleboro repoussa toutes les objections et tous les appels; l'orateur déclara que tout ce qui s'était fait était parfaitement dans les règles. Toutefois ses partisans s'y prirent de façon maladroite et le premier ministre se vit forcé d'intervenir à plusieurs reprises pour que la procédure n'eût pas trop l'apparence de la persécution. Après six heures de débats, une proposition fût adoptée à l'effet de consigner M. Miller à la prison de comté, à Ottawa, jusqu'à ce qu'il consente à donner le renseignement désiré. Tous les partisans du gouvernement votèrent en faveur de cette résolution tandis que tous les libéraux votaient contre.

POUR LES FERMIERS UNIS

Suite de la page1

rière a voulu réduire le maigre salaire de ses pauvres employés, sous le prétexte très peu honorable que ses profits étaient trop minimes.

Il a falu une grève et un arbitrage pour l'empêcher de consommer cette iniquité.

Plus le diable en a, plus il en veut, selon le proverbe.

* * *

3o. — **Les cuirs.** — Toujours en 1911, le gouvernement du Dominion a perçu un droit douanier de $1,116,803 sur l'importation des cuirs et articles en cuir.

Pendant ce temps-là le peuple du Canada a payé une autre taxe douanière de $4,064,876 aux industriels du pays tenant leurs prix à la hauteur de la muraille tarifaire, bien que leurs cuirs domestiques, destinés à la consommation domestique, ne passent jamais en douane.

4o. — **Le ciment.** — Il en est de même du ciment. Notre gouvernement fédéral a perçu un droit de $140,371 sur le ciment importé, tandis que le peuple payait à nos manufacturiers un autre droit de $1,590,489, en sus du prix normal de ce produit, grâce à la protection tarifiste.

* * *

Pour ces quatre industries seulement, la soi-disant protection a prélevé sur le peuple du Canada, en une même année, un tribut de $20,891,061, dont $6,932,634 ont alimenté le trésor public, et dont $13,958,431 n'ont servi qu'à bourrer indûment les goussets déjà trop gonflés d'un petit nombre de particuliers.

C'est ainsi que la richesse nationale, avec une rapidité terrifiante, se concentre en quelques mains sordides et avares.

J. B. F.

P.S. — Je donne crédit au Grain Growers Guide pour la majeure partie des renseignements et statistiques dont j'ai usé en rédigeant cet article.

J. B. F.

